

La Brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale

Bhopal – Inde :

GAZÉS PAR LE PROFIT

« Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, les yeux clos purulents, frappent contre les murs pour ouvrir d'invisibles portes... Elles sont des dizaines à avorter, de gré ou de force, ou se réveillant dans la nuit, frappées de douleurs au ventre... Quatre ou cinq mille enfants, affamés, erraient lundi dans les rues de Bhopal. »

Près de 200 000 habitants sur les 900 000 de la ville de Bhopal, au centre de l'Inde, ont inhalé cette « cochonnerie dont les effets sont comparables à ceux des gaz de combat que l'on n'a pas osé utiliser pendant la dernière guerre mondiale » (Etienne Fournier, du Centre antipoison F. Widal de Paris). Des milliers de personnes se trouvent donc sur la liste d'attente d'une mort en différé, ne recevant qu'un semblant de soin dans des hôpitaux délabrés.

Quelle est la main criminelle derrière ce vaste massacre ? La fatalité ? Un terroriste ? Non. Plus simplement le Capital, sous la forme concrète de la firme chimique américaine UNION CARBIDE. Celle que le prestigieux magazine capitaliste *Fortune* qualifiait « d'ogre réactionnaire obsédé par le profit » (*Financial Times*, 8 décembre 1984).

Un vrai crime du capital, sans hyperbole littéraire. En effet, les dizaines de milliers de pauvres, qui s'entassent autour des murs de l'usine, ont été chassés des campagnes par la faim et les grands propriétaires terriens. Ces parias sont trop démunis pour « mériter » des dépenses d'infrastructure : adduction d'eau, voirie, électricité, système sanitaire... Ils ne pourraient pas payer ! Par contre, l'industrie de la construction ou UNION CARBIDE peuvent toujours tirer profit de cette masse inépuisable de main-d'œuvre à bon marché.

Leur vie n'importe pas. Ils sont si nombreux. UNION CARBIDE n'avait donc pas installé dans son usine de Bhopal le système d'alarme sur ordinateur qui existe dans son usine d'Institute, aux Etats-Unis. La seule, parmi les 500 de cette multinationale, qui produise un pesticide identique. Ainsi, plus de trois heures se sont écoulées entre le début de la fuite de gaz et l'alarme ! Ce géant de l'empoisonnement économisait au maximum sur le prix de la main-d'œuvre : pas d'ingénieurs qualifiés pour la surveillance. Que l'on ne nous dise pas que l'Inde en manque ; des milliers sont au chômage. L'ogre grappillait aussi quelques dollars sur le stock. En France, dans son usine de Béziers, l'isocyanate de méthyle est stocké dans des fûts inoxydables de 180 litres. A Bhopal, il est gardé en vrac, dans des réservoirs quarante fois plus grands !

Depuis 1981, il y a eu quatre accidents avec morts à la clé. Mais UNION CARBIDE rechignait à prendre des mesures de sécurité.

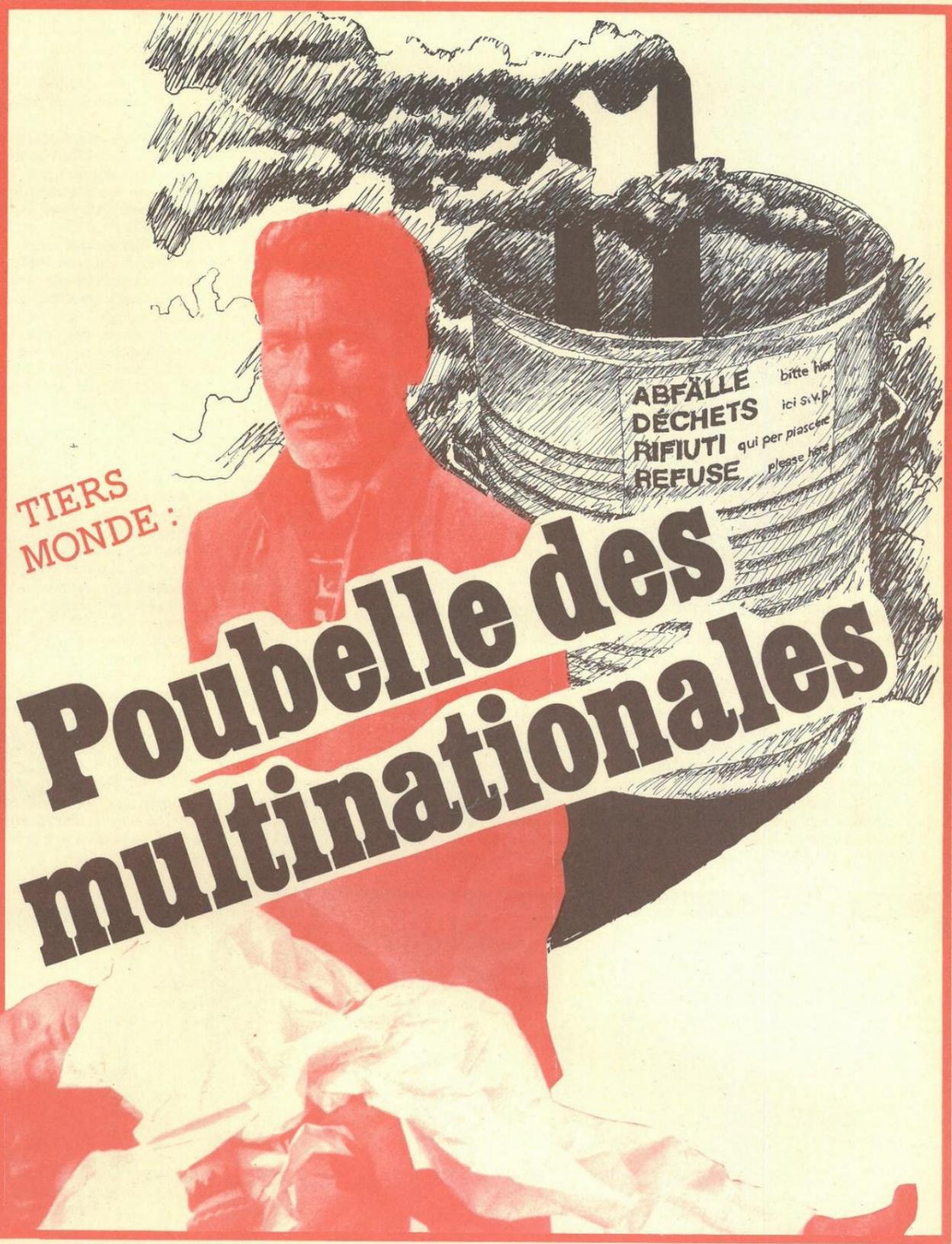
Les capitalistes ressentent quelques émotions. Les actions d'UNION CARBIDE baissent. Voilà la seule perte qui compte : celle sur le marché des valeurs ! Et la valeur de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants n'existe qu'en relation avec le prix que les assurances vont épingle sur leur mort et avec les compensations (sic !) qu'UNION CARBIDE devra verser.

En fait, la Sainte Alliance du profit ne craint qu'une sorte d'explosion : les explosions sociales.

La Brèche

TIERS
MONDE :

Poubelle des multinationales



tr
défense nationale :

DES MILLIARDS POUR BUEHRLE!



Solidarité avec les mineurs britanniques en lutte

Nous vous invitons à rencontrer *Margaret Coulson* et *Sheena Stapleton*, membres du comité "Women against Pit Closures" (femmes contre la fermeture des puits) de Upton, Yorkshire et *Peter Eric Kitchin*, mineur, délégué syndical du NUM (syndicat des mineurs), Upton, Yorkshire.

Meeting
Samedi 15 décembre, 20h
à l'Etoile, 21, rue du Four
YVERDON

org. : Groupe femmes du Nord Vaudois

Soirée de solidarité
mercredi 19 décembre, 20h
Restaurant La Fontaine
BIENNE

org. : Parti socialiste ouvrier, Sozialdemokratische Partei Biel, Parti socialiste romand, POCH, OFRA, FOBB

Assemblée publique
jeudi 20 décembre, 20h 15
Maison du Peuple (salle 4)
Chauderon
LAUSANNE

org. : PSO, PSV, POP, AD, USV, CRT, CUB

Grandson :

L'AMIANTE, VOUS CONNAISSEZ ?

Le lundi 10 décembre a eu lieu à Grandson une assemblée publique pour informer la population et les travailleurs de la région des dangers de l'amiante. Elle était organisée par le Comité d'action contre les dangers de l'amiante - Nord Vaudois, Juliette Cerutti, Grandson; Nicole Lehmann-Gigon, Yverdon; Gustave Millasson, Yverdon.

En effet, sur la commune de Giez, près de Grandson, il y a une décharge sauvage de déchets contenant de l'amiante recouverte d'une mince couche de terre. Cette décharge se trouve dans la forêt, derrière l'ancienne usine LIGNAT, abandonnée par ETERNIT en 1981 et vendue à un nouveau propriétaire sans que la commune ne soit informée que l'usine n'avait pas été décontaminée et qu'il existait cette décharge.

Cette assemblée fut un succès tant par le nombre de personnes présentes - une quarantaine - que par l'intérêt de la discussion qui suivit la projection en vidéo du documentaire de la télévision britannique *Alice, un combat pour la vie*. Robert Lochhead (PSO), éditeur du livre *Eternit: Poison and domination* (Editions PSO/Veritas, 1983), Juliette Cerutti, députée (PS) de Grandson et Fred-Alain Lehmann (PSO), médecin, d'Yverdon animèrent cette discussion en répondant aux questions du public et en posant quelques-unes au syndicat de Giez, M. Jean-Pierre Testuz, qui n'y répondit pas. Comment se faisait-il que la Municipalité de Giez n'ait pas connu plus tôt l'existence de cette décharge? Et maintenant qu'elle la connaissait, qu'allait-elle entreprendre pour résoudre le problème et assainir l'usine? Rien, car le nouveau propriétaire ne s'était pas plaint et bien sûr la sacro-sainte propriété privée fut invoquée!

Ceci rejoignait une réflexion d'une femme qui allait mourir d'un cancer de l'amiante dans le film britannique: "quand donc cela cessera-t-il et quand donc la santé des travailleurs passera-t-elle avant les intérêts des patrons?"

La balle est dans le camp de la Municipalité de Giez.

(Lire aussi notre dossier pp. 6-7 sur l'amiante en Afrique du Sud.)

* * * * *

Conférence nationale des femmes du SSP :

LES 40 HEURES PASSENT AVANT LES TEMPS PARTIELS

La 4^e Conférence nationale des femmes du Syndicat suisse des services publics (SSP) s'est tenue à Zurich le 30 novembre et le 1^{er} décembre. La discussion la plus importante des 150 déléguées présentes a été consacrée à l'introduction de nouvelles technologies, leurs effets sur les conditions de travail, les horaires dans les hôpitaux, les administrations et les écoles.

L'orientation à adopter par le syndicat envers les problèmes que pose l'introduction de nouvelles technologies (horaires flexibles, *job sharing*, travail en équipe, travail à temps partiel ou à la tâche, etc.) a suscité une discussion animée. Une écrasante majorité s'est prononcée pour que le prochain congrès du SSP préconise les mesures suivantes :

- le SSP relance sans délai une campagne pour la semaine de 40 heures;

- le SSP développe une campagne pour l'amélioration et l'extension des services publics, ce qui implique la création de nouveaux postes de travail. Le problème des places de travail pour les femmes prend ici une grande importance. La Conférence féminine a décidé de poursuivre la discussion sur les horaires flexibles et, en attendant, de maintenir les priorités fixées lors de la dernière conférence.

D'autres décisions importantes de la Conférence - dont le statut est consultatif - ont été prises :

- la Commission féminine s'engage pour une campagne active contre "Oui à la vie";

- elle se prononce en faveur d'une nouvelle initiative pour la solution du délai en matière de droit à l'avortement et demande au Congrès 1985 du SSP de décider que la fédération participera d'emblée si une nouvelle initiative du délai est lancée par des forces de gauche et du mouvement féministe;

- la Conférence exige de limiter le travail de nuit et d'en améliorer les conditions;

- la Conférence soutient l'initiative "pour une formation professionnelle et un recyclage garantis" (initiative du PSO pour des ateliers publics) et demande au Congrès fédératif d'adopter une motion dans le même sens, ainsi que de s'engager pour cette initiative au sein de l'USS;

- la Conférence soutient les mineurs britanniques en grève et les femmes qui les appuient. Une collecte à la Conférence a rapporté 1800 francs. Cette somme sera remise aux organisations de femmes des grévistes;

- la Conférence a exprimé sa solidarité avec la lutte de libération au Salvador et au Guatemala. Elle demande au Congrès 1985 du SSP de verser 5000 francs à l'organisation des femmes nicaraguayennes AMLAE.

Aux élections qui ont achevé cette conférence, Vreni Heer a été élue présidente de la Commission nationale et Patricia Pedrina vice-présidente.

correspondante



photo la brèche

Lausanne :

LE PONT DE LA SOLIDARITÉ AVEC SOLIDARNOSĆ !

Mercredi 12 décembre, le Grand-Pont au centre de Lausanne a été débaptisé pour être appelé *Pont de la solidarité avec Solidarność*. A l'occasion du troisième "anniversaire" du coup d'Etat militaire de Jaruzelski contre Solidarność, des militants du PSO ont en effet tendu, entre le Grand-Pont et une passerelle avoisinante, une banderole de 10 mètres de long rappelant que malgré trois années de répression Solidarność continue à vivre et à se battre.

Le Parti socialiste ouvrier a ainsi voulu rappeler son entière solidarité avec le combat des 10 millions de travailleurs polonais membres de Solidarność pour le rétablissement des droits démocratiques et syndicaux qu'ils avaient conquis en août 1980.

JO LANG ACQUITTÉ

Jo Lang, rédacteur à *Bresche* et conseiller municipal du PSO à Zoug, a été condamné en novembre 1983 à 200 francs d'amende et aux frais du procès pour avoir dénoncé comme scandaleuse une affaire de spéculation due au promoteur immobilier Durrer (voir *La Brèche* No 319, du 12 mai 1984). Une année après ce procès, le Tribunal fédéral (TF) a acquitté Jo Lang. Ceci représente une véritable baffe pour la droite zougnoise. Nous reproduisons des extraits du communiqué de presse de la section du PSO de Zoug à la suite de cette décision. "Après l'acquittement de Jo Lang par le TF, nous exigeons également sa "réhabilitation" en tant que professeur par le Département d'instruction publique et la commission scolaire cantonale qui ont, pour des raisons politiques, exercé à son encontre une véritable interdiction professionnelle. (...) Les vainqueurs de cette lutte pour l'acquittement sont finalement tous ceux qui se sont solidarisés avec Jo Lang, le cartel syndical zougnois et les locataires, c'est-à-dire les principaux concernés par la spéculation immobilière. Le procureur R. Mosimann (radical), qui par son appel contre l'acquittement de première instance avait provoqué le procès, a été directement désavoué par la décision de la Cour de cassation. (...) Mais également les cinq juges Camenzind, Bernasconi, Weber, Ithen (tous quatre démo-chrétiens) et Weiss (socialiste) devraient faire amende honorable devant les citoyens, vu que leur décision scandaleuse et incompréhensible a été cassée par le TF. (...) Le PSO, section de Zoug, remercie tous ceux et toutes celles qui l'ont soutenu durant cette lutte. (...) Cet acquittement nous renforce dans notre engagement contre les spéculateurs à la Durrer et pour la défense des intérêts des locataires."

SOMMAIRE

EDITORIAL

Bhopal - Inde : gazés par le profit 1

POLITIQUE

Industrie et crédits militaires : à l'enseigne de la dépense nationale 3

Manoeuvres militaires : "l'ennemi est à l'intérieur de soi" 3

Elections bernoises : Susanna Bürki (PSO) au Conseil de Ville 8

Conférence Amérique centrale : un pas en avant 8

SOCIAL

Initiative maternité : les femmes et les enfants, après ! 4

Capitalisme et crise 4

Droit d'asile et crise du logement : le provisoire qui dure... 5

Horlogerie : renouveler l'action et la convention 5

DOSSIER

AFRIQUE du SUD : amiante et apartheid 6-7

"Plutôt mourir de faim que de vendre nos vies" 7

INTERNATIONAL

URUGUAY : une démocratie contrôlée 9

NOUVELLE-CALÉDONIE : l'autodétermination pour les opprimés 9

SALVADOR : Duarte refuse la paix ! 10

GRANDE-BRETAGNE : les mineurs défendent le syndicalisme 10

British télé-illusions 10

A LIRE

"Le camp du bout du monde" 11

L'ÉVÈNEMENT

Le drame du KAL 007 : la "panne" voulue des services secrets US 12

Double morale 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

Fr. 6 mois, enveloppe ouverte . . . 22,50

une année, env. ouverte . . . 45.-

une année, env. fermée . . . 55.-

une année, étranger (Europe) . . . 80.-

abonnement de soutien . . . 100.-

Administration :

La Brèche, case postale 858

1211 Genève 3

CCP 10 - 25 669

Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucau

1003 Lausanne

Editeur responsable C.A. Udry

Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,

case postale 13, 2500 Bienne 4 032 / 22 95 47

case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds

case postale 28, 1700 Fribourg 6

case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02

3, rue Chaucau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91

case postale 82, 1020 Renens VD 1

case postale 1532, 2002 Neuchâtel

case postale 485, 1400 Yverdon



Lisez *INPRECOR*, *Intercontinental Press*, revue bimensuelle d'information et d'analyse de la IV^e Internationale. Abonnez-vous. En vente dans nos locaux. Le numéro de décembre 1984 est consacré à la Pologne et à l'Afrique du Sud.

Parution de "La Brèche"

Ce numéro 332 est le dernier de 1984. Nous retrouverons nos lecteurs, nos lectrices et nos abonnés(e)s le samedi 19 janvier 1985.

Industrie et crédits militaires :

Ce n'est qu'une fois retraités que nos grands chefs militaires deviennent un tout petit peu fréquentables. Car il leur arrive alors de dire quelques vérités. Ainsi l'ancien chef d'Etat-major Hans Senn avoue aujourd'hui que l'histoire des crédits militaires mis au service de la défense de l'emploi n'est que pure foutaise. Constatant que seuls 4 o/o des salariés de l'industrie des machines travaillent à la production de matériel de guerre, il explique: "Nous pouvons en conclure que l'influence de l'armement sur la situation générale de l'emploi est insignifiante et qu'elle est surestimée par l'opinion publique." (Tages Anzeiger Magazin, No 46 du 17 novembre 1984.)¹

Les emplois n'ont donc rien à voir avec les crédits militaires; mais pour les profits, pardon, c'est autre chose!

Hans Senn mentionne l'"intérêt vital de l'industrie privée pour les commandes d'armement"; et René Huber, directeur de l'armement au Département militaire fédéral (DMF) explique ainsi cet intérêt des patrons: "Ils sont aussi intéressés par un paiement garanti et ponctuel, qui leur laisse un bénéfice convenable"; plus franchement encore, Dieter Bührle — qui, il est vrai s'exprimait devant ses pairs de la Société zurichoise des officiers — parle de "marge bénéficiaire considérable". Comme ce somptueux gâteau va s'agrandir encore (8,7 milliards pour les seules dépenses d'investissements militaires entre 1984 et 1987),

A l'enseigne de la dépense nationale

les industriels de l'armement ont développé toute une stratégie pour ne pas en laisser passer une miette.

Ils ont d'abord commencé par réduire à la portion congrue le vilain canard des Ateliers fédéraux de Thoune. Un machin vaguement nationalisé — pouab, quelle horreur! — qui prétendait leur faire concurrence. Profitant des déboires des Ateliers — dont le char suisse 68, avec sa tourelle follement éprise d'indépendance et sa marche arrière traîtreusement autonome — nos fabricants de canons ont suggéré au DMF de faire une expertise de gestion des Ateliers. Une commission en est chargée; à sa tête, un membre du conseil d'administration d'Oerlikon-Bührle; le même scénario se répète au niveau gouvernemental où une commission d'experts se penche sur les Ateliers. Elle est dirigée par l'actuel directeur de Saurer... Désormais les Ateliers fédéraux produiront le moins possible et surtout le matériel le moins rentable. Un de leurs directeurs raconte ainsi la venue de la commission d'experts: "Ces trois messieurs ont traversé l'entreprise en notant tout ce que l'industrie privée voulait désormais produire — c'était comme une expropriation!" Bührlesque, non? Exit donc, la concurrence des Ateliers fédéraux. Restait ensuite à s'assurer qu'aucun trouble-fête de l'administration, du gouvernement ou du parlement ne viendrait gâcher la ripaille de crédits à laquelle l'industrie d'armement allait s'adonner.

Curieusement, à la même époque, le DMF ressentit soudain la nécessité impérieuse de réorganiser son fonctionnement en matière d'acquisition d'armement. Et comme les plus belles histoires d'amour naissent souvent d'une rencontre fortuite, les relations entre le DMF et l'industrie d'armement ne cessèrent de s'approfondir. Aujourd'hui les achats d'armement sont, de fait, décidés par cinq groupes de travail du DMF — chapeautés par un sixième dénommé "groupe faitier" — où les représentants de l'industrie sont massivement présents, voire carrément dominants (comme dans le "groupe faitier", où ils occupent cinq sièges sur neuf). La pénétration du lobby de l'armement fut menée de main de maître, lui permettant dès lors de défendre ses intérêts avant même la phase de définition d'un projet précis par l'administration. L'attribution des crédits militaires — de crédits publics, faut-il le rappeler — est aujourd'hui une affaire privée, se déroulant à huis clos. Delamuraz n'est que le fondé de pouvoir chargé de signer les traites que lui présente Dieter Bührle et sa camarilla. Eric Peter

1. "Wer bestimmt die Schweizer Rüstungspolitik", Tages Anzeiger Magazin, No 46, 17 novembre 1984.



Interfoto

Manœuvres militaires :

«L'ENNEMI EST À L'INTÉRIEUR DE SOI»

Le mois de novembre a été riche en manifestations bellicistes. Au début du mois eut lieu l'exercice de défense générale: mise en place d'un Conseil fédéral fictif, élaboration d'un scénario de crise (guerre et troubles intérieurs). Tout cela ne pêche pas par excès de neutralité. Quelques jours plus tard se déroulèrent les fameuses manœuvres "Cassius". Ces deux hauts faits militaires laissent poindre la véritable nature de l'armée: orientée vers la menace extérieure qui vient toujours de l'Est et contre "l'ennemi intérieur".

Du 20 au 23 novembre, 24 000 hommes sont engagés dans les manœuvres "Cassius". Coût de l'opération: un peu plus de 10 millions. Le topo: "orange", l'ennemi, attaque; "bleu" défend la patrie avec héroïsme et abnégation. L'exercice vise à tester la capacité de défense des troupes et l'esprit d'initiative des chefs. On joue à la guéguerre, mais grandeur nature.

Le jeu n'est pas innocent

"Orange" — c'est-à-dire presque rouge — vient de l'Est. Comme l'ont expliqué les officiers, l'ennemi déferle des confins de l'Atlas et de la Pologne. Et pour ne laisser subsister aucun doute: "Orange", c'est un peu l'alliance arabo-bolchevique." (Le Matin, 21 novembre 1984) L'anticommunisme assaisonné de racisme pour la défense de l'Occident chrétien: c'est le vieux brochet de toute la droite réactionnaire. L'Etat-major, comme toute la bourgeoisie, veut ainsi cacher le danger de guerre réel de la course aux armements de Reagan. D'après nos stratèges, la menace est exclusivement ailleurs. Les armes d'"orange" sont des Mig, des SS 21, des T 55 et des T 54. Aussi, lorsque les pacifistes s'opposent à l'installation des missiles américains en Europe, ils servent objectivement les intérêts d'"orange". Un certain Friedrich avait déjà tenu en son temps ce genre de langage.

Faire participer les civils

La troupe, en plus de contenir les assauts d'"orange", dut s'occuper des civils. Pour les protéger des

envahisseurs? Nullement. Pour les contrôler! En effet, à l'entrée de plusieurs villages, des compagnies eurent pour mission d'arrêter les voitures afin de vérifier l'identité des occupants... De plus en plus systématiquement, l'Etat-major prévoit dans ses scénarios d'exercice l'utilisation de l'armée comme force de police. En 1980, l'introduction de la garde avec munition de combat fut déjà un pas dans ce sens: habituer les soldats à l'idée de surveiller les civils. Lors des manifestations de jeunes à Zurich, on entendit certains députés bourgeois réclamer l'intervention de la troupe. Certes, on en est encore loin. La situation n'est pas telle qu'on verra demain l'armée réprimer une manifestation. Mais après-demain...?

En tout cas, garde avec munition et exercices militaires comprenant la surveillance de la population contribuent à banaliser l'idée qu'il faudra, le cas échéant, tirer sur des civils. Ne trouve-t-on pas dans une brochure (à l'usage exclusif du service), intitulée *Le service de garde avec munition de combat*, au chapitre recensant les cas où le soldat est autorisé à ouvrir le feu, la recommandation suivante: "Le tir ajusté est le seul moyen d'empêcher que des éléments d'une foule agitée ne se livrent à des actes de violence contre l'armée." Or, comment définir précisément "des actes de violence contre l'armée"?

Dans un entretien accordé au *Tages-Anzeiger* (10 mars 1983), le chef de l'instruction de l'armée suisse, Roger Mabillard, confiait: "On peut s'imaginer que des manifestations durent longtemps, voire

plusieurs jours, créant des problèmes pour la police. Dans de telles situations le Conseil fédéral se décidera peut-être à attribuer certaines tâches de police à l'armée, par exemple des tâches de surveillance ou de circulation routière."

L'ennemi intérieur

C'est ainsi qu'on prépare le terrain de la lutte "contre l'ennemi intérieur". Du reste, l'exercice de défense générale de novembre y faisait largement référence. Comme le relève la *Wochenzeitung* du 30 novembre 1984, le scénario de crise (la troisième guerre mondiale vient de commencer!) élaboré pour cet exercice prévoyait l'apparition de manifestations antimilitaristes et d'autres actions de protestation. "L'ambiance parmi les soldats mobilisés est satisfaisante. Cependant des tracts politiques attaquant l'armée circulent." (*Wochenzeitung*, 30 novembre 1984) Le journal alémanique n'a malheureusement pas pu savoir comment le Conseil fédéral fictif, mis en place pour l'occasion, a répondu aux menaces de "l'ennemi intérieur"...

On peut néanmoins se le figurer. S'exprimant devant la Société des officiers de protection aérienne du canton de Berne, Jörg Zumstein, chef de l'Etat-major général, déclare à propos des citoyens critiquant l'armée: "En tant que Confédérés, il est de notre devoir de nous opposer à ceux dont les activités en temps de paix sont déjà à la limite de la trahison." (*La Liberté*, 24 octobre 1984) L'inévitable Zumstein est à la limite de l'état de guerre... en temps de paix. Bel avant-goût pour les temps de guerre! A l'issue des manœuvres "Cassius", le brigadier Philippe Zeller confia au *Matin* (24 novembre 1984): "Il faut le reconnaître: l'ennemi est à l'intérieur de soi." Pour ce fier Helvète, la vision de George Orwell dans son célèbre roman 1984 n'est pas seulement valable pour les pays de l'Est.

P. Girardet

Initiative maternité :

LES FEMMES ET LES ENFANTS, APRÈS!

"Les Suisses savent garder la mesure, ils ont laissé couler un bateau trop chargé..." se sont empressées de claironner les radicales Geneviève Aubry et Elisabeth Kopp le 2 décembre, au soir de la défaite cinglante de l'initiative pour une protection efficace de la maternité. Est-ce là la conclusion à tirer d'une initiative unitaire de toute la gauche qui n'a pas trouvé parmi les votants le double de ses signataires de 1979, ni même totalisé les électeurs de la gauche? Quelle serait alors la juste mesure?

S'il est un résultat net et froid, ce sont bien les 84 o/o de voix contre l'initiative maternité, tout comme le fut le score contre "Etre solidaires".

La solidarité est-elle une histoire du passé?

En 1945, quand le peuple suisse (les seuls hommes) approuvait la mise sur pied d'une assurance maternité, c'était à une forte majorité de 55,5 o/o pour l'ensemble du pays et de 97 o/o à Genève! On ne peut aujourd'hui réduire l'échec de l'initiative de 1984 au seul congé parental et à la "surcharge" de coûts qui en aurait découlé (la moitié du milliard de francs nécessaire).

Il semble plutôt que le réflexe de solidarité soit détruit et que le slogan radical en faveur de la responsabilité individuelle ait pénétré profondément les consciences, y compris celles des salariés qui votent encore traditionnellement à gauche. La victoire de l'AVS avait d'abord été le fruit de la grève générale de 1918, puis de diverses mobilisations du mouvement ouvrier, avant d'être finalement introduite en 1948. Le serait-elle aujourd'hui?

La profonde crise du système des caisses-maladie conduit à une politique pénalisant de plus en plus le malade, au lieu de s'en prendre au fonctionnement et de favoriser un système de sécurité sociale solidaire. Le NON MASSIF à l'initiative est probablement à chercher

dans le refus d'un financement solidaire. Ainsi les slogans de la droite tels que "une assurance inutilement coûteuse" ou "le choix d'un enfant est une affaire privée, c'est une joie et un sacrifice que trop peu de couples sont encore prêts à faire" ont eu un impact certain. De plus, la faiblesse de la gauche pour contrer la politique d'austérité n'est pas étrangère au résultat du vote.

Du côté des partisans, on n'a pas pu convaincre du bien-fondé de la prise en charge collective de la maternité et de la nécessaire solidarité entre tous. Une grande partie de la base socialiste et syndicale ne s'est pas sentie concernée par cette initiative. Voilà le résultat de plusieurs décennies de démobilitation provoquant la disparition de toute conscience, même minimale, d'intérêts communs de classe.

Ne retrouve-t-on pas les mêmes réflexes face au collègue mieux payé, à la travailleuse mère de famille ou aux voisins immigrés quand on parle de chômage, de salaire, de logement ou d'école? Ne sont-ils pas plus souvent présentés comme des concurrents,



photo la brèche

voire des ennemis, que ne le sont les patrons ou les spéculateurs? Ainsi la jeune mère de famille ayant deux enfants, bénéficiant (comme le prévoyait l'initiative) chaque fois de 13 mois de congés payés, au cas où le père ne prend pas le congé parental, devenait une odieuse profiteuse face à sa remplaçante qu'il faudrait licencier, à ses enfants qu'elle devrait ensuite mettre à la crèche et à son patron contraint de réorganiser un poste de travail coûteux. De même, les couples à "doubles salaires" apparaissaient comme d'égoïstes parents préférant les biens matériels à l'éducation de leurs enfants ou comme de dangereux privilégiés comparés à la brave famille traditionnelle, dont la mère reste au foyer.

Femme, tu resteras à la maison

Le non massif révèle un autre important coup de frein à une évolution sociale: le rejet de la solidarité entre hommes et femmes et de la solidarité des femmes entre elles, salariées ou non. Autrement dit, le refus d'un pas en avant vers l'égalité des droits. Pas question pour beaucoup de tolérer que les femmes bénéficient d'avantages sociaux les encourageant à garder une activité professionnelle. Leur place, quand naît un enfant, est auprès de celui-ci. Mais à ceci s'ajoute un grain de xénophobie puisque chacun sait que les mères salariées sont proportionnellement plus nombreuses parmi les immigrées que parmi les Suissesses (environ le double). "Payer pour des enfants étrangers, il y en a déjà trop dans nos écoles. Il nous faut des Suisses", s'entendait-on dire aux stands!

Si les grands partis bourgeois, ni même l'Action nationale, n'ont pas ouvertement développé ces thèses, toute la campagne sur l'insécurité de l'emploi et donc sur la concurrence représentée par les femmes sur le marché du travail laissait place à de telles interprétations sexistes et racistes. Les affiches du "comité Aubry" expliquaient que "la dangereuse protection de la maternité menace les femmes et la famille"... traditionnelle, faudrait-il ajouter pour être exact. Sinon, où seraient les chances menacées des femmes: leurs salaires, leur formation professionnelle? C'est en effet le droit des femmes à exercer libre-

ment un emploi et à bénéficier d'une autonomie financière, le droit de créer un environnement social autre que la famille et le terrain de jeux du quartier qui sont contestés par tous les adversaires de l'initiative.

Le recul du mouvement féministe, ces dernières années, et la faiblesse du mouvement ouvrier pour défendre dans les faits l'égalité entre hommes et femmes expliquent aussi le faible pourcentage de oui. Quelle éducation, quelle propagande et quelles discussions en faveur de l'égalité du travailleur et de la travailleuse face à l'emploi, au salaire et aux charges concernant l'éducation des enfants, en tant que père et mère, touchent-elles la majorité des salarié(e)s? Bien peu. Souvent du reste c'est l'inverse qui se produit! On mesure là aussi les conséquences néfastes de décennies de paix du travail.

Et maintenant?

Pour toutes celles et tous ceux qui ont mené activement la campagne, qui ont animé les 25 comités locaux de soutien à l'initiative, qui ont réuni des assemblées syndicales et écrit dans les journaux, le coup est dur. Les promesses que les parlementaires de droite ont avancées en alternative à l'initiative seront-elles tenues? Nous ferons notre possible pour le leur rappeler. Les députés socialistes, populistes et progressistes, qui avaient unanimement soutenu l'initiative, devront tenir ferme dans les discussions sur la révision de la LAMM (Loi sur l'assurance maladie et maternité). Il faudra exiger le vote nominal afin de démasquer les "menteurs" qui ont abondamment promis de mirobolantes améliorations dans les mesures d'urgence discutées ces jours-ci... et qui les oublieront. En particulier sur la protection contre le licenciement des femmes enceintes, ce qui ne coûte pas un sou et peut être décidé sans autre.

La juste mesure... où les Chambres la fixeront-elles? Bien bas, comparée aux besoins et fort peu coûteuse à côté des 3,4 milliards de francs pour les 380 Leopard 2! Les Suisses savent choisir entre les charges économiquement supportables et les progrès sociaux réalistes, n'est-ce pas Madame la conseillère fédérale E. Kopp?

M.-Th. Sautebin

* CAPITALISME ET CRISE *

LE STRESS QUI TUE

Le récent débat sur la réforme de l'école vaudoise l'a rappelé: les pédagogues du taux de profit, les prédicateurs des bienfaits de l'économie de marché ont une conception précise de l'enseignement. Il faut préparer l'enfant à la lutte pour la vie, à la compétition individuelle. Discipline et sélection renforcées forment le moule d'une augmentation de la productivité de l'individu. Il faut que le futur travailleur apprenne à ne pas compter sa peine pour que d'autres puissent compter leurs bénéfices.

Les effets de cette éducation sont quelquefois cinglants, comme l'a constaté le Comité national pour la prévention du suicide des jeunes (NCYSP), aux Etats-

Unis. Au départ, une vague inhabituelle de suicides dans la jeunesse: "L'an dernier, selon le NCYSP, plus de cinq mille jeunes se sont suicidés, et l'on a compté quatre cent mille tentatives de suicide. Bref, au cours des trois dernières décennies, le nombre des jeunes suicidés a triplé, et, en moyenne, quatorze adolescents se tuent chaque jour dans l'année." (Le Monde, du 20 novembre 1984) Et encore, ne s'agit-il que des chiffres traitant des cas de suicides reconnus par les familles, qui permettent toutefois d'établir que le suicide "tue" plus de jeunes adolescents que le cancer...

Les causes de cette croissance? Voici ce qu'en dit une

responsable d'un centre de prévention, Mme Ross: "Les raisons de la vague suicidaire tiennent à la très forte mobilité sociale, au déracinement des jeunes, entraînés par l'idéologie de la combativité à se surpasser; mais ces perfectionnistes souffrent brutalement quand ils sont obligés de constater que leurs moyens ne leur permettent pas de réaliser des ambitions démesurées." (nous soulignons)

Le miroir aux allouettes de l'idéologie de la compétition et de la réussite individuelles se brise parfois; et ses débris tracent de méchantes entailles dans les veines de la jeunesse.

Burke

Droit d'asile et crise du logement :

LE PROVISOIRE QUI DURE...



Hôtel de luxe pour réfugiés... ?

L'Hospice général de Genève, chargé par les autorités d'accueillir les candidats réfugiés, de les aider à trouver un logement et un travail, vient de publier un bulletin très instructif sur la situation des demandeurs d'asile¹. Tout y dément la campagne xénophobe sur le "vol" des emplois et des logements par les réfugiés. A Genève, ils sont actuellement autour de 2700 en attente de leur droit d'asile. Deux sur cinq attendent depuis plus d'un an. Pour mieux comprendre ce que disent ces données publiées par l'Hospice général, La Brèche a rencontré M. Freymond, responsable de son Service des candidats réfugiés.

M. Freymond est au téléphone : "Etes-vous certain que les deux familles sont d'accord? Elles se connaissent? Cela ne va pas de soi, vous comprenez. Bien. Dans ce cas, nous prenons." Il raccroche et se tourne vers moi : "C'est un exemple typique. Evidemment, le loyer est cher : plus de 2000 francs par mois. Mais

nous n'avons pas le choix et ils seront neuf à y loger, quatre adultes et cinq enfants."

Bien qu'il soit un service de l'Etat, l'Hospice général n'échappe pas aux dures lois du marché du logement. Et dans ce cas, c'est un promoteur immobilier qui fait son affaire : il place un logement cher que seuls des gens aisés pourraient

se payer normalement. Le manque de logements abordables — entretenu par les milieux immobiliers — fait dire aux xénophobes que "les réfugiés volent les logements ou vivent à l'hôtel, aux frais de la princesse". L'absurdité saute aux yeux quand on sait que les candidats réfugiés forment moins de 1 o/o de la population! Sur 2700 demandeurs d'asile, 1700 environ sont suivis par l'Hospice général, 300 environ sont dans les centres d'accueil gérés par l'AGECAS (Association genevoise des centres d'accueil). Les 700 restants se débrouillent seuls, chez des amis ou à l'hôtel, pour 35 francs par jour (souvent deux par chambre pour partager les frais). Ceux-là, en tout cas, ne "volent" rien à personne. Et les autres ?

Le prix de l'hôtel

La moitié des candidats réfugiés suivis par l'Hospice général et l'AGECAS logent en foyer ou à l'hôtel. Ils n'interviennent donc pas sur le marché du logement. Il s'agit surtout de nouveaux arrivants, maintenant placés en priorité dans les centres d'accueil d'Anières ou de Satigny (dans la campagne genevoise). Mais plus du tiers de tous les demandeurs d'asile loge encore à l'hôtel, et l'hôtel coûte cher. L'Hospice général dépense par mois et par personne 882 francs en hôtel contre 532 francs en appartement et 549 francs en foyer. Or l'hôtel, ce n'est pas le trois-étoiles. Une chambre, confort minimum, souvent à plusieurs. Pour des mois, voire même plus d'un an.

Qui en profite? Pas le réfugié, mais certains propriétaires. Aux Pâquis, une propriétaire de maisons de passe a offert des chambres à l'Hospice général en essayant de tripler le prix de location qu'elle demande aux prostituées. Mais c'est l'Hospice qu'on a accusé de chasser les prostituées et de faire monter les prix...

Des conditions "un peu frustes"

Sous la pression xénophobe, les autorités ont donc ouvert les centres d'accueil. Le Conseiller d'Etat libéral Vernet explique que les réfugiés "doivent pouvoir supporter des conditions de vie un peu frustes durant leurs premiers mois en Suisse"¹. En fait de premiers mois, le provisoire commence à durer. Un quart des réfugiés logés en foyer y séjournent depuis plus d'un an et la tendance va se prolonger.

Les assistants sociaux font de leur mieux pour faciliter l'intégration et la prise en charge collective dans ces centres. Ils estiment que cette solution est meilleure que l'hôtel : entre réfugiés, on s'entraide. Les plus anciens aident les nouveaux, des cours de langue sont organisés. A Satigny, ils ont construit des petites chambres pour avoir, peu à peu, un coin pour chacun. Néanmoins, ces centres ont pour but de retarder l'intégration sociale. Sans compter que ces foyers peuvent devenir, dans les villages, des "foyers de cristallisation" vu la forte proportion de réfugiés concentrés en un lieu. Ce ne sont pas les autorités qui expliquent la situation au Zaïre, au Chili ou en Turquie aux habitants — comme on le fait par contre pour les Polonais...

Appartements et intégration sociale

Entre 600 et 800 demandeurs d'asile logent en appartements (meublés ou non) ou en chambres meublées. Et encore : chambres et appartements meublés ne sont pas la demande la plus urgente des habitants genevois. "En logement, c'est la suroccupation. Mais c'est moins cher que l'hôtel", souligne M. Freymond. Pour les réfugiés, c'est loin d'être facile. Logement bondé, soucis du travail — avec horaires irréguliers dans l'hôtellerie par exemple — soucis administratifs et soucis des enfants, qui vont à l'école. En classe, les enfants s'intègrent très vite, vivent avec d'autres, apprennent le français. "Ils deviennent souvent les traducteurs des parents. Mais cela en fait des petits adultes, ce qui n'est pas toujours le meilleur", ajoute M. Freymond. L'exemple est pourtant parlant : le meilleur facteur d'intégration, qui diminue donc les tensions sociales, est l'accueil dans des conditions les plus proches possible de la vie des habitants.

Les données publiées par l'Hospice général le confirment. Alors qu'en moyenne un demandeur d'asile sur dix seulement peut vivre sans assistance de l'Hospice, ce taux monte à un sur cinq pour ceux qui logent en appartement. Souvent, ils sont là depuis plus longtemps et ont trouvé un travail (petit travail pour la majorité) et un logement.

Au lieu d'installer les candidats réfugiés dans un provisoire qui dure et suscite davantage de tensions sociales, les autorités devraient intervenir pour mettre à disposition des appartements. "La meilleure solution est celle de petites villas. Nous y regroupons plusieurs familles, d'origines différentes. L'entraide s'organise, nos assistants sociaux y passent régulièrement. Les autorités ont mis à disposition certaines villas vouées à la démolition", explique M. Freymond. Mais de telles solutions sont limitées, tandis que les spéculateurs immobiliers profitent de louer des appartements chers à l'Hospice général. Derrière le cas des réfugiés, c'est en fait le pouvoir des milieux immobiliers, qui entretiennent la pénurie, qui est en cause. Par sa propagande contre les réfugiés, "Vigilance" veille à ce qu'on s'en prenne aux faux responsables. Les "faux réfugiés" cachent les vrais spéculateurs!

Michel Thévenaz

1. Bulletin de l'Hospice général No 9, novembre 1984 (12, Cours-de-Rive, 1211 Genève 3).

Horlogerie :

Renouveler l'action et la convention

La Fédération Horlogère reprend la même antienne : on est près d'égaliser les records (de ventes) de 1981, mais cette situation ne se prolongera que si la compensation du renchérissement est limitée. Le message aux travailleurs est clair : serrez-vous la ceinture comme les 40 000 qui ont déjà perdu leur emploi... pour que nous puissions "mieux équilibrer nos finances".

La direction de la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) a bien reçu la communication. Ainsi, la pleine compensation du renchérissement n'est pas acquise. Certes, il existe un accord de compensation de 70 francs, qui suppose les salaires indexés au prix à la consommation de décembre 1984. Mais c'est un accord de perte salariale de 100 francs environ! Et il est plus que probable que des patrons horlogers vont faire opposition dans une entreprise ou une autre; ce qui permettra de faire passer un mauvais accord pour un compromis raisonnable.

Or, les travailleurs(cuses) de l'horlogerie se trouvent face à une importante échéance : le renouvellement de la Convention collective qui échoie le 31 décembre 1985.

Quelques priorités

Pour tous les syndiqués, c'est un test. En effet, tout montre que le patronat envisage d'accroître sa pression : contrats à court terme, baisses de salaire (à Granges, à Bièche, etc.), méthodes de flicage renforcées dans les ateliers, "dégraissage" les effectifs.

Dans une telle conjoncture, il n'est pas sorcier de définir quelques

lignes de force pour notre action future. Tout d'abord, il faut fixer quelques priorités revendicatives, parmi lesquelles : la compensation automatique généralisée, l'introduction des salaires minimaux moyens, les 38 heures par semaine, la suppression des contrats à trois mois, la protection contre les licenciements, l'interdiction du travail de nuit pour les femmes. Autour d'elles, il est possible d'organiser une mobilisation nationale. Pour cela, la FTMH se doit de discuter des "moyens de pression" à adopter. Le silence sur cette question fut une faiblesse majeure de la dernière Conférence d'industrie (FTMH, du 8 décembre) qui a confirmé la volonté d'obtenir les 38 heures. L'année 1985 doit devenir une année où se prépare effectivement non pas le renouvellement de compromis pourris, mais la rénovation de l'action syndicale.

correspondant

Si l'implantation de l'industrie de l'amiante en Afrique du Sud date du début du siècle, le "boom" de la production a éclaté dans l'immédiat après-guerre : en 1946, la production atteignait encore à peine 20 000 tonnes métriques par an. En 1952, elle grimpeait à 120 000 tonnes. Elle atteignait 400 000 tonnes en 1981 et cette production maintient un taux de croissance annuel de 5,9 o/o. L'industrie de l'amiante employait environ 2000 travailleurs en 1946; en 1952 elle atteignait 23 000 emplois, puis la courbe est restée instable, témoignant notamment de la politique peu scrupuleuse des industriels à l'égard de leur main-d'œuvre : l'emploi a chuté jusqu'à 16 000 en 1955!... De nos jours (1980), l'industrie de l'amiante devrait employer quelque 40 000 personnes en Afrique du Sud.

L'optimisme est au beau fixe! Les prévisions estiment que le personnel employé dans l'industrie de l'amiante se multipliera par 6 de 1970 à l'an 2000! Quant au rapport entre employés blancs et de couleur, il était d'un blanc pour 24 travailleurs de couleur (noirs, métis et Indiens) en 1946, et d'un blanc pour 18,5 en 1976.

Le "boom" de l'après-guerre correspond, au niveau international, à la grande expansion de l'industrie de l'amiante dans les pays industrialisés. Sur le plan strictement sud-africain, il survient en même temps que l'arrivée au pouvoir du Parti national en 1948. Ce parti, digne héritier de l'extrême-droite européenne, avait, et a toujours, un seul programme politique : l'APARTHEID, le développement séparé entre les blancs et les noirs, avec la plus belle part du gâteau réservée à la minorité blanche. L'industrie de l'amiante en Afrique du Sud prit son essor à une époque où le racisme légalisé, perfectionné et institutionnalisé se mit au service du capital...

Actuellement en revanche, certains signes commencent à démentir l'optimisme quelque peu inconsidéré qui présidait aux prévisions susmentionnées. La dénonciation des dangers de l'amiante dans les pays industrialisés, y compris ses échos en Afrique du Sud, la mise au point de fibres de substitution à l'amiante, la récession dans l'industrie de la construction en Afrique du Sud, le regain des luttes syndicales dans le secteur de l'amiante et le climat général de ce pays, qui s'installe dans une crise politique de plus en plus irréversible, tous ces éléments rendent les industriels sceptiques. Même M. Hans Thoeni, président suisse d'Eternit Everite, firme liée au groupe Holderbank-Schmidheiny, confesse qu'il "va être très difficile de maintenir le même taux de profit que l'an dernier" (*Financial Mail*, 5 octobre 1984).

LES INTÉRÊTS SUISSES DANS L'INDUSTRIE DE L'AMIANTE

La Suisse, elle, n'est pas en reste.

* Le groupe Holderbank est implanté en Afrique du Sud depuis 1938, dans le secteur de l'amiante et du ciment. Il s'est acquis une place prépondérante au fil des années, soit en étendant les sociétés sud-africaines qu'il contrôle, soit en acquérant des participations dans des entreprises sud-africaines et étrangères. La structure du groupe est de plus en plus complexe, et les chaînes de filiales sont innombrables.

* Dans les années soixante-dix, Holderbank détenait 40 o/o du marché du ciment en Afrique du Sud. En 1981, Eternit SA, filiale du groupe, produisait 38 000 tonnes d'amiante, soit environ un dixième de la production sud-africaine. Elle employait à elle seule 1300 personnes.

* Les deux grandes participations sud-africaines du groupe Holderbank sont Everite et Asbesco.

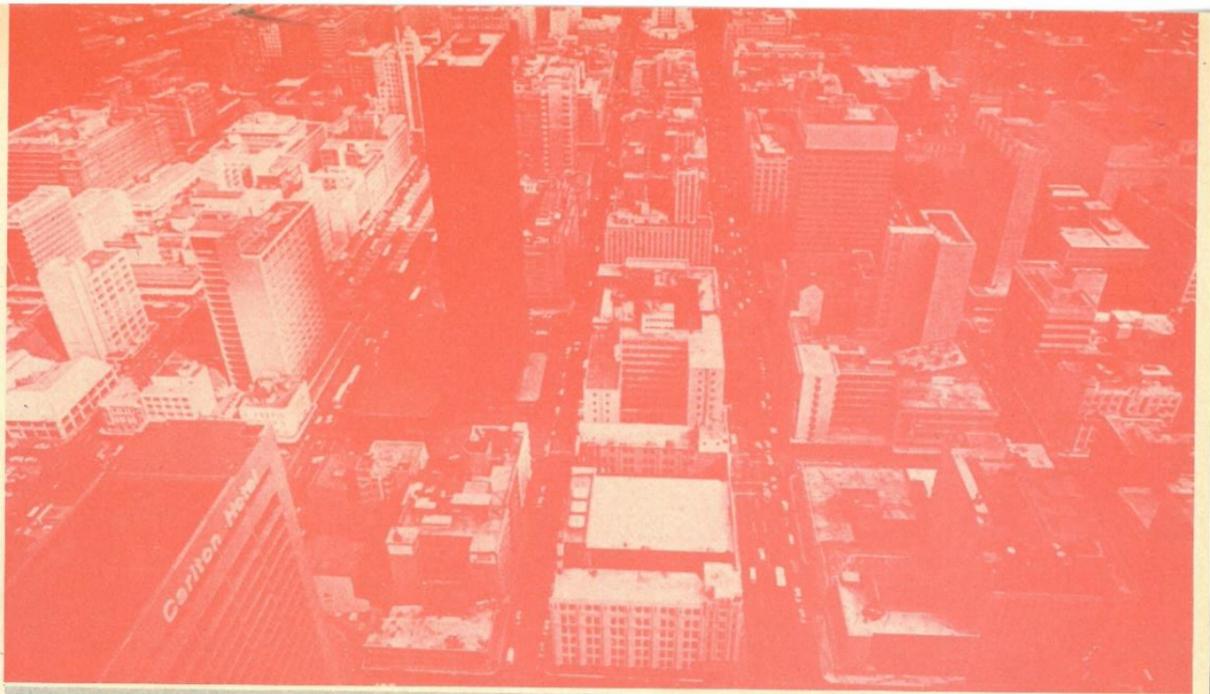
Everite : En 1984, le groupe Eternit en détient 35,1 o/o des actions. Le bénéfice imposable déclaré en 1984 était de 21,2 millions de rands (= 29,2 millions de francs suisses), le bénéfice réel de 50 millions de rands (= 68,875 millions de francs suisses). Cette entreprise travaille dans l'extraction et la transformation du minerai d'amiante, dans la recherche de fibres de substitution et dans la céramique sanitaire notamment.

Asbesco : C'est un groupe minier et financier, lié à l'extraction de l'amiante, à son traitement et à la spéculation sur ce matériau.

* L'industrie suisse de l'amiante possède aussi des intérêts dans des multinationales étrangères : Turner and Newall (GB) a une filiale suisse : Bernard Hitz. Cape Industries (GB) en a une autre, Precontrainte SA.

* Le groupe Holderbank n'a jamais lésiné dans la compromission avec le régime d'apartheid. En 1961, Asbesco fut l'un des rares groupes à avoir investi en Afrique du Sud après le massacre de Sharpeville. En 1972, il a participé à la construction d'une usine de ciment (par l'intermédiaire d'Anglo Alpha Cement Ltd.) en Namibie occupée. Everite a aussi de gros intérêts en Namibie. Klipwater Townships et Philippi Industrial Townships Ltd., appartenant tous deux au groupe, sont spécialisés dans la construction des townships, les bidonvilles où sont relogés les métis expulsés du Cap et les noirs.

* Actuellement, le groupe Everite est en baisse. L'amiante commence à se vendre mal sur le marché mondial, l'industrie de la construction entre en crise en Afrique du Sud. Il faut s'attendre à long terme à une reconversion de diverses entreprises dans d'autres secteurs, où les profits maxima restent garantis. Cette baisse correspond d'ailleurs à la conjoncture sud-africaine : la mine d'amiante de Penge employait environ 6000 ouvriers il y a dix ans, actuellement, il n'en reste que 2000 environ. Il semblerait d'ailleurs que Schmidheiny veuille revendre certaines de ses entreprises. Voudrait-on se débarrasser d'une affaire devenue non rentable sans se préoccuper du coût social ?



Johannesburg : la ville moderne et... le bidonville.

AMIANTE ET APARTHEID

L'Afrique du Sud est un pays minier d'importance stratégique. On a déjà beaucoup parlé de l'or, de l'uranium. Rappelons que 50 o/o de l'or produit en Afrique du Sud passe par le pool des trois grandes banques suisses à Zurich : l'UBS, la SBS et le Crédit Suisse. On parle plus rarement d'un autre produit minier sud-africain, dont l'importance n'est pourtant pas négligeable : l'AMIANTE. L'Afrique du Sud est le deuxième producteur mondial de ce produit et le premier d'Afrique et du tiers monde. Nous verrons plus loin à quelles conditions pour les travailleurs. Leur exploitation est triple : en tant qu'employés d'une industrie de l'amiante, en tant qu'ouvriers du tiers monde, en tant que travailleurs noirs sous le régime d'apartheid.

EN DESSOUS DES NORMES

Toutes les multinationales implantées en Afrique du Sud éprouvent tout de même le besoin de sauvegarder leur image, et il y a de quoi! Les entreprises américaines observent un code de conduite, dénommé *Principes Sullivan*. Sans entrer ici dans le débat sur la validité de ces principes, constatons simplement que, même s'ils constituent pour les travailleurs noirs un compromis inacceptable, ils sont généralement considérés comme le "nec plus ultra" par les milieux industriels...

Les multinationales suisses, elles, restent bien au-dessous des *Principes Sullivan*. Suite à un compromis entre les milieux économiques et le Conseil fédéral, les entreprises implantées dans le secteur minier sud-africain ont été incitées d'adhérer au Code de Pratique des Employeurs... Sud-Africains!... Ce code, élaboré par la Fondation Urbaine et le Comité Consultatif des Employeurs Sud-Africains, a été repris par 90 o/o des employeurs sud-africains. Ce code n'exige pas de payer un salaire dépassant le seuil de pauvreté (d'ailleurs fixé scandaleusement bas!) et ne négocie pas avec les syndicats africains non enregistrés. Les entreprises n'ont aucune obligation d'en référer au gouvernement, qui n'exerce d'ailleurs aucun contrôle sur l'application de ce code...

Pourtant, en 1975, M. Stoffel, directeur d'Amiantus AG auprès du secrétariat de Max Schmidheiny, assurait au *Tages-Anzeiger* : "Les rapports de travail en Afrique du Sud

sont différents d'ici, mais les mesures visant à préserver la santé sont strictement les mêmes qu'en Europe." (*Tages-Anzeiger* du 1er novembre 1975)

LES BANTOUSTANS : DÉCHETS D'AMIANTE ET "DÉPOTOIRS HUMAINS"

La conséquence du grand apartheid sur le plan du travail est le système du travail migrant pour les noirs. Cette politique du grand apartheid consiste à déporter progressivement les noirs dans des bantoustans, réserves auxquelles ils sont attribués plus ou moins arbitrairement et où ils sont dépourvus de tout : terres, travail, liberté, sécurité, après avoir été privés de leur nationalité sud-africaine.

Les noirs sont engagés dans les bantoustans sur la base de contrats annuels, révocables, pour venir travailler en zone blanche, en République Sud-Africaine. Un coup d'œil sur une carte d'Afrique du Sud nous éclaire sur le grand dessein du Parti national : exclure les noirs de la vie du pays, tout en les gardant comme force de travail exploitable à volonté, sans aucune restriction. Les bantoustans sont situés à proximité des grands centres industriels.

Les bantoustans sont un système bien pratique pour les industriels de l'amiante :

1) Au terme de leur contrat, les noirs, qui ont travaillé pour un salaire à 75 o/o inférieur au minimum vital d'une famille de cinq personnes et sans protection contre les

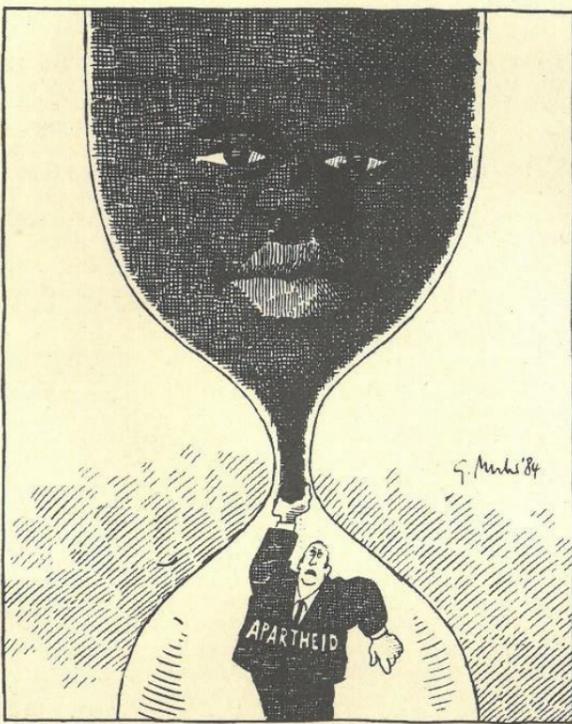
dangers de l'amiante, sont renvoyés dans leurs bantoustans. Ils n'ont alors ni caisse de retraite ni soins médicaux et disparaissent ainsi du système sanitaire sud-africain. Une asbestose, déclarée peut-être quinze ans plus tard, un mésothéliome ou un cancer du poumon ne donneront au travailleur noir aucun droit à des soins médicaux et sa famille n'aura droit à aucune compensation. Si ces maladies se déclarent sur le lieu de travail, le travailleur noir sera renvoyé dans son bantoustan pour y mourir discrètement, sans déranger le système. Un travailleur blanc indemnisé pour cause d'asbestose touche 24 000 rands (= 33 060 francs suisses) en capital, et 400 rands (= 551 francs suisses) de rente mensuelle. Le travailleur noir, lui, s'il a la "chance" d'être reconnu malade des suites de l'amiante sur son lieu de travail, se contentera d'une indemnité unique de 1490 rands (= 2052,50 francs suisses). Il est actuellement impossible de rendre compte de l'état de santé des travailleurs noirs de l'industrie de l'amiante; aucun chiffre n'est disponible dans les bantoustans. Les témoignages oraux dans le bantoustan du Lebowa s'accordent cependant pour reconnaître que beaucoup de travailleurs sont morts suite à des maladies des poumons symptomatiques. Les seuls chiffres disponibles sont ceux de la "zone blanche", et ne concernent que les blancs, les métis et les Indiens. En dix mois, jusqu'à juin 1984, 134 travailleurs de la mine de Penge ont été indemnisés pour cause d'asbestose. En 1983, 148 personnes sont mortes de mésothéliome dans la zone blanche. Derrière ces chiffres officiels, peu "spectaculaires", quelle est la réalité ?

2) Les bantoustans servent, pardonnez l'expression, de "dépotiers des déchets humains" de l'industrie sud-africaine en général et de celle de l'amiante en particulier. Mais ils sont aussi une poubelle pour les déchets d'amiante. Dans le Lebowa, de nombreuses mines ont été abandonnées suite à la récession dans le secteur. Les mines sont fermées et le mal est désormais fait. Réjouissons-nous au moins qu'à l'avenir, moins de gens mourront des maladies de l'amiante !...

Cependant, près de ces mines désaffectées, de grandes collines de déchets d'amiante subsistent. A Mahlajeni par exemple, un village entier est installé près des collines de déchets. Les enfants jouent sur ces collines; glissades, culbutes, espiègleries et, malgré tout, joie de vivre. L'amiante, vous savez, c'est rigolo; c'est un matériau que l'on peut utiliser pour tant de jeux...

A Mafefa, autre village, un bricoleur ingénieux a trouvé, il y a quelques années, un matériau de construction bon marché, le seul accessible pour les bourses des noirs: il a fabriqué des briques à base de déchets d'amiante bleu (crocidolite) et les noirs vous montreront avec fierté leur petite maison, construite après tant de sacrifices. S'il vous plaît, ne leur dites surtout pas que leur maison pourrait devenir d'ici dix ou vingt ans leur chambre mortuaire. Ils ne comprendraient pas et en seraient très probablement offensés...

faire face à leurs responsabilités et de prendre des mesures pour couvrir ou faire disparaître les collines de déchets d'amiante. Les promesses vides des représentants des firmes impliquées ont eu au moins un effet: des "gorilles" peu avenants, payés probablement par les firmes, interdisent maintenant l'accès de ces collines aux journalistes... Ajoutons encore qu'en 1982 une enquête de deux médecins sud-africains sur les effets de l'amiante sur la santé des travailleurs a été bloquée par les industriels de l'amiante, notamment par Fritz Baunach du groupe Schmidheiny (*New Scientist*, 22 avril 1982).



LES MINEURS LUTTENT

Passons maintenant aux conditions de travail proprement dites dans les mines d'amiante, et notamment celles à participation suisse. Les ouvriers noirs travaillent en toute inconscience des dangers de l'amiante et sans aucune protection, malgré les affirmations contraires des industriels. Le taux limite de fibres d'amiante par m³ préconisé par les services gouvernementaux sud-africains est de 2 millions de fibres/m³, ce qui correspond à l'ancien taux limite britannique, déjà reconnu comme insuffisant pour la sécurité des travailleurs et la prévention des maladies de l'amiante. Le nouveau taux britannique est de 200 000 fibres/m³, soit dix fois inférieur. Quant au taux sud-africain, il n'est même pas respecté par les industries et on a recensé des taux allant jusqu'à 9,9 millions de fibres/m³ ! Les travailleurs sont logés dans des baraquements situés près des mines, et des régions entières, des routes sont couvertes de la poussière bleue caractéristique de la crocidolite... Quant aux salaires, ils sont, répétons-le, misérables, en dessous du seuil de pauvreté déjà fixé trop bas...

L'extrême injustice qui préside aux destinées du peuple noir sud-africain engendre des crises cycliques. Celle de 1959-1961 s'est conclue par le massacre de manifestants pacifiques à Sharpeville et l'interdiction de l'African National Congress, du Pan Africanist Congress, qui ont ainsi été contraints à l'action violente. La crise de 1976, ouverte par la révolte de Soweto, ne s'est jamais vraiment apaisée...

Dans le secteur de l'amiante, 1984 aura aussi été une année chaude. L'activité syndicale redouble de courage et plusieurs conflits du travail ont secoué les industries de l'amiante. 1700 mineurs noirs d'une mine du Nord-Transvaal ont été licenciés suite à une grève qui appuyait des revendications salariales. A la mine de Brackenfell, près du Cap, le groupe Schmidheiny détient une participation minoritaire et le directeur est suisse. Les conditions de travail des mineurs noirs y sont aussi révoltantes qu'ailleurs, et toute démarche conciliatrice du syndicat, la General Workers Union, en vue notamment d'obtenir une amélioration des logements et des cantines, s'est démontrée vaine. Une grève s'est déclenchée, suivie d'un boycott des cantines. A fin mai et début juillet, les premières interventions policières, les premières arrestations eurent lieu. Ce conflit appelle les syndicats suisses à la solidarité.

Jean-Claude Risse

Mouvement anti-apartheid de Suisse - Genève

«Plutôt mourir de faim que de vendre nos vies»

Les luttes des mineurs du Nord-Transvaal et de Brackenfell sont révélatrices d'une agitation plus vaste, car l'information filtre parfois difficilement au pays de l'apartheid ! Les conflits du travail, la récession et la lente prise de conscience des dangers de l'amiante ont poussé diverses organisations à un acte particulièrement courageux en Afrique du Sud: en effet, tout appel au boycott économique est sévèrement réprimé par les lois pénales...

Le syndicat noir Black Allied Mining and Construction Workers' Union (BAMCWU) et l'AZAPO, organisation noire luttant en Afrique du Sud, appellent au boycott de l'amiante. Leur but est la fermeture définitive des mines. Cette décision était particulièrement délicate à prendre, non seulement sur le plan du droit pénal, mais surtout à cause de la suppression de postes de travail qu'elle implique. Ecoutez M. Pandelani Nefolovdhe, porte-parole de la BAMCWU: "Nous ne pouvons envisager une situation dans laquelle nous pourrions accepter de mourir pour un salaire de misère. Nous préférons mourir de faim plutôt que de vendre nos vies!" (*Rand Daily Mail*, 12 octobre 1984)

Outre la revendication à long terme, qui est la fermeture définitive des mines d'amiante, les initiateurs du boycott:

- exigent que le gouvernement et les directions d'entreprises augmentent l'indemnisation à ceux qui sont atteints d'asbestose de 1490 rands (= 2052,50 francs suisses) à 15 000 rands (= 20 662,50 francs suisses), et une rente mensuelle;

- ont écrit au mouvement syndical international en Suède, au Canada, en Norvège et au Danemark, pour les informer de la campagne et appeler à la solidarité;

- ont écrit à six Etats d'Afrique australe, le Botswana, la Zambie, le Lesotho, le Mozambique, le Swaziland et le Malawi, pour les informer sur les dangers encourus par leurs ressortissants qui travaillent dans les mines d'amiante sud-africaines;

- étudient la législation sud-africaine, afin de faire comparaître les compagnies minières de l'amiante devant les tribunaux pour négligence grave.

De son côté, la National Medical and Dental Association (NAMDA), groupe de professionnels de la santé préoccupés par la défense des droits de l'homme, nouvellement créé, a lancé un appel pour ouvrir une enquête sur les conditions de sécurité dans les mines d'amiante, afin de pouvoir établir un programme de revendications sur la sécurité du travail.

Toutes ces démarches sont courageuses, et méritent notre solidarité. Nous nous faisons le relai des noirs sud-africains pour appeler au boycott de l'amiante:

- Ecrivez au groupe Schmidheiny-Holderbank à Niederrurnen pour leur demander des informations sur leurs intentions de remédier à cet état de faits. Demandez-leur si, parmi les mines d'amiante qui auraient été revendues dernièrement, certaines n'auraient pas encore quelques collines de déchets à proximité... et contraignez-les à faire face à leurs responsabilités!

- Relancez le débat sur l'amiante, déjà largement entamé par le PSO et les médias, élargissez-le aux relations de la Suisse avec le tiers monde dans ce domaine, en dévoilant les implications suisses encore existantes!

Le combat des travailleurs sud-africains pour leur vie et leur dignité rejoint notre préoccupation quant à la santé publique en Suisse: nous ne voulons plus de bâtiments floqués à l'amiante, ils ne veulent plus produire d'amiante. Ils ont droit à des conditions de vie décentes, sans le voisinage des collines d'amiante!

Jean-Claude Risse

Les liens économiques Suisse - Afrique du Sud dans le comité de patronage du groupe "Asa"

Les conseillers d'administration U. Bremi, H. Munz, H. Rüegg, P. Sulzer et le directeur de Ciba-Geigy, F. Auer, représentent des entreprises qui ont des liens étroits avec l'Afrique du Sud.

H. Munz siège au Conseil d'administration (CA) de l'entreprise Portland Cement Werke, Würenlingen-Siggental SA (filiale de la Holderbank Financière Glarus SA, contrôlée par la famille Schmidheiny).

U. Bremi siège, lui, au Zürcher Ziegeleien (briquetterie) dont la famille Schmidheiny est un gros actionnaire.

H. Munz siège aussi à la Neher Robert Victor SA, filiale d'Alusuisse. Alusuisse dispose des participations suivantes en Afrique du Sud: 33 o/o dans l'Aluminium I. Co. of South Africa; 22 o/o dans Alusaf (Pty) Ltd; 100 o/o de Swiss Mining Co. et 100 o/o d'Alusuisse (SA) Pty Ltd.

H. Munz et H. Rüegg siègent au CA de l'UBS (Union de Banques Suisses) qui a une filiale en Afrique du Sud.

P. Sulzer siège au CA de Sulzer Frères SA de Winterthur qui contrôle Sulzer Brothers (SA) Ltd à Johannesburg.

Enfin, Felix Auer siège, lui, au CA de Ciba-Geigy qui a une filiale en Afrique du Sud, Ciba-Geigy (SA) Pty Ltd.

Il n'est, dès lors, pas étonnant de retrouver tout ce beau monde dans un groupe de pression sud-africain.

Eternit:

POISON ET DOMINATION
Une multinationale de l'amiante



Le préau de l'école de Krom Elmbog est situé tout près de la mine de Penge, et il est fait... d'amiante!... Mais au moins, les enfants ont un préau pour jouer! Qu'importent les conséquences à si long terme... 200 000 personnes au moins sont ainsi exposées à l'amiante dans la zone du Transvaal Nord-Est, qui comprend le bantoustan du Lebowa, selon le Technical Advice Group (TAG), groupe de professionnels de la santé préoccupé par les maladies du travail.

Diverses pressions, venant des professionnels de la santé, des médias sud-africains (notamment le *Rand Daily Mail*), et du Dr A.M. Makunyane, directeur de la santé du Lebowa, ont intimé les anciens propriétaires de mines d'amiante de

Elections bernoises :

SUSANNA BÜRKI (PSO) AU CONSEIL DE VILLE

Les élections communales bernoises ont vu un élargissement de la majorité bourgeoise et un renforcement de l'Action nationale. Toutefois, un rayon de soleil est venu éclairer ces sombres résultats : Susanna Bürki, candidate du PSO, entre au Conseil de Ville (législatif). Celui-ci sera composé de 50 bourgeois, de 7 représentant(e)s (9,2 o/o) de DA (Demokratische Alternative), des POCH et du PSO et de 23 socialistes (26,7 o/o). Une claire majorité de droite relayée au Conseil communal (exécutif) par la présence de quatre représentants bourgeois, d'un "socialiste" dissident de droite, Bratschi, et de deux socialistes sans grand profil. Gageons que l'avenir sera marqué par une politique d'austérité encore renforcée.

Ces dernières années, l'actualité locale s'est beaucoup braquée sur les problèmes du développement urbain. La liste POCH/DA s'est battue quasi exclusivement sur ce terrain. Ce fut l'affaire de la liste unitaire de gauche (Alternative socialiste des verts, pour la vie et l'environnement, contre la xénophobie), regroupant le PSO, Alternative verte, le PdT et plusieurs sans-parti, de faire du démantèlement social, de la baisse du temps de travail et de la lutte contre la xénophobie montante un thème électoral.

Percée de l'Action nationale

Les forces bourgeoises principales - le Parti radical (PRD), l'Union démocratique du centre (UDC), le Parti démocrate chrétien (PDC) - présentèrent un front uni avec un programme com-

mun et une liste commune (l'appareillement n'existe pas) pour le Conseil communal. Cette opération porta ses fruits pour l'exécutif, mais eut moins de succès concernant le Conseil de Ville : l'UDC a perdu deux sièges et le PDC un. Les radicaux en revanche ont surmonté leur crise due à la "dissidence" du parti Leni Robert et ont gagné un siège supplémentaire. Quant aux partis de centre-droite (Junges Bern, Alliance des Indépendants, Parti évangélique populaire), ils ont stagné.

Dans le camp de la droite, le grand vainqueur reste l'Action nationale (AN). Ainsi son bond en avant, déjà sensible aux élections nationales de 1983, se confirme : il recueille 10,8 o/o des voix et obtient neuf sièges (+4) au Conseil de Ville. Mais il rate le siège qu'il visait à l'exécutif.

Opposition ou participation ?

Le Parti socialiste bernois (PS) est divisé et se maintient sur la défensive. Pourtant, son candidat malheureux au Conseil communal, Peter Vollmer, vice-président du PSS et bientôt secrétaire central du parti, annonçait avec conviction dans le *Tagwacht* : "Elle (la vague réactionnaire mondiale, réd.) rend d'autant plus nécessaire un renouveau politique et une politique de gauche conséquente." Fort bien, nous verrons comment le PS réalisera cette conviction...

POCH et DA ont tous deux renforcé leur force électorale. Ils ont ainsi atteint leur but minimal : avoir suffisamment d'élus pour former une fraction parlementaire. Mais les POCH avaient axé toute leur campagne sur la perspective d'une véritable percée électorale : un siège à l'exécutif, 5 à 6 sièges au Conseil de Ville, tout en laissant sur la touche la liste Alternative socialiste des verts. En ne gagnant qu'un siège au législatif, les POCH sont passés largement à côté de leur objectif. C'est ce qui arrive lorsque l'on fonde sa politique sur des visées étroitement électoralistes sans tenir sérieusement compte des enjeux sociaux en cours. Espérons que les POCH et leur fraction parlementaire réfléchiront désormais aux questions suivantes :

- Qu'implique la participation au jeu bourgeois et social-démocrate de la loyale gestion communale ?

- Que signifie l'affirmation comme quoi il n'y aurait plus ni gauche, ni droite ?

- Pourquoi POCH et DA n'ont pas abordé directement des problèmes centraux comme le démantèlement social et la montée de la xénophobie ?

Les POCH et DA, malgré leur souci d'éviter ces thèmes explosifs, n'ont pas fait leur grand bond en avant escompté. En revanche, le PSO avec la liste Alternative socialiste des verts a connu une avancée significative, même si elle reste modeste.

Un bon score pour le PSO

La liste Alternative socialiste des verts a gagné une audience dans une partie de la fonction publique grâce à sa combativité, à sa campagne en faveur des Tamouls et au travail syndical que le PSO mène depuis des années dans ce secteur. Les femmes, surtout celles de la plus grande boîte publique, c'est-à-dire l'hôpital de l'île, ont vivement

soutenu cette liste. Elles représentent en fait une des rares parties actives du mouvement ouvrier bernois.

Susanna Bürki, candidate PSO sur la liste commune, a réalisé le meilleur score. Les panachages en sa faveur provenant des listes PS, POCH et DA témoignent de l'écho rencontré par la campagne du PSO. Le deuxième bon résultat de la liste, Willi Egloff du PdT, n'obtient que la moitié des voix par rapport à Susanna. Tous les candidats PSO de la liste commune ont amélioré leurs "performances" électorales des années passées. Preuve s'il en faut qu'une campagne combative et sans concession à la droite et à "l'air du temps" peut être payante. correspondant

Dans la dernière *Brèche* (No 331, 1er décembre 1984), nous avons oublié d'indiquer dans l'article sur les élections biennales que la liste commune PSO/POCH comportait également, en plus de 14 candidat(e)s du PSO et de 5 des POCH, un du PdT et 14 sans parti, membres de l'OFRA, du GSsA, du Comité Nicaragua, du Comité des chômeurs et de groupes pour la protection de l'environnement. Avec nos excuses.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS COMMUNALES

	o/o	1984 sièges	1983 ¹ o/o	1980 o/o	1976 o/o	1971 o/o
DA	3,23	2 (-)	2,50	3,02	1,70	-
Indépendants	3,77	3 (-)	4,09	3,67	6,11	8,86
PDC	5,50	4 (-1)	4,05	6,01	5,85	5,56
Évangélique	4,40	3 (-1)	3,34	4,66	4,44	4,63
PRD	20,37	18 (+1)	15,58	20,78	20,27	20,80
UDC	9,03	7 (-2)	11,48	11,08	11,23	11,21
POCH	4,69	4 (+1)	3,72	3,63	2,55	-
AN	10,70	9 (+5)	11,95	5,82	4,97	-
Union dém. fédérale	1,11	- (-)	1,10	0,85	-	-
Junges Bern	7,80	6 (-)	8,41	7,54	8,60	6,63
ASV ²	1,28	1 (+1)	1,28 ³	0,28 ⁴	-	-
PS	26,67	23 (-4)	31,89	32,08	33,36	40,92

1. Elections nationales.

2. Alternative socialiste des verts (PSO, PdT, Alternative verte et sans parti).

3. Alternative verte : 0,71 o/o ; PSO : 0,57 o/o.

4. PSO.

Conférence suisse pour la paix, l'autodétermination et la non-intervention en Amérique centrale :

Un pas en avant

Après de nombreux mois de préparation et de travail de contact, auxquels le PSO a activement participé, la Conférence pour la paix, l'autodétermination et la non-intervention en Amérique centrale s'est tenue le 1er décembre à Berne. Les 250 participants, venant d'organisations politiques et syndicales, d'organismes d'entraide, des milieux des Eglises, de la culture et de l'université, ont adopté une résolution. L'envoi d'une délégation en Amérique centrale, qui, à son retour, informera les autorités et l'opinion publique sur la situation régnant dans la région, a également été décidé.

Plus de 80 personnalités des secteurs les plus divers avaient appelé à la tenue de cette conférence. Parmi celles-ci, signalons les professeurs Richard Friedli et Rudolf von Albertini (président de Swissaid), les écrivains Anne Cunéo, Otto F. Walter et Silvio Blatter, les syndicalistes Vasco Pedrina, Karl Aeschbach et Walter Renschler, le secrétaire de la commission épiscopale "Iustitia et Pax" Pius Hafner, les conseillers nationaux Hans-Jörg Braunschweig et Françoise Pitteloud.

Sept ateliers abordèrent différents thèmes concernant l'Amérique centrale. Introduite par des exposés d'experts, la discussion dans les ateliers a atteint un niveau

élevé. C'est ainsi que les participants discutèrent de la question des Miskitos au Nicaragua, du rôle des Eglises, de la politique helvétique à l'égard de l'Amérique centrale et de la façon dont la presse rend compte de la situation régnant dans cette région.

Des orateurs connus

Les orateurs invités venaient de Suisse, d'Allemagne fédérale, de France et d'Amérique centrale. Le représentant pour l'Europe de la commission politico-diplomatique du FDR/FMLN salvadorien, Francisco Diaz, informa sur le processus de dialogue ouvert au Salvador. Dans un atelier consacré à la ques-

tion de la démocratie, le professeur et conseiller national Richard Bäumlín et le conseiller du FSLN (Front sandiniste de libération nationale), Oscar René Vargas, expliquèrent de manière concrète ce qu'est la démocratie aujourd'hui au Nicaragua. Deux représentants de l'URNNG du Guatemala ont participé activement aux discussions. Michael Löwy, professeur et auteur marxiste connu, et Erich Süßdorf, historien de Berlin-Ouest, ont débattu de la politique des Etats-Unis en Amérique centrale.

L'importance de la conférence

Depuis 1979, le mouvement de solidarité avec la révolution en Amérique centrale a été capable de prendre une série d'initiatives pour élargir le front contre la politique criminelle d'agression menée par les Etats-Unis. Il a construit un réseau solide de comités de solidarité coordonnés par un secrétariat permanent efficace. Il a organisé des brigades de travail et des brigades pour la paix. Il a manifesté à de nom-



Une bande de contras au Nicaragua.

breuses reprises dans la rue. Des sommes importantes ont été récoltées etc... A trois reprises, les comités de solidarité ont organisé des congrès nationaux. Le Forum de solidarité avec l'Amérique centrale de janvier 1983, la Rencontre chrétienne de solidarité avec l'Amérique centrale en janvier 1984 et la récente Conférence pour la paix. Les personnes et les organisations portant ces manifestations ont été, chaque fois, différentes. La Conférence pour la paix du 1er décembre avait pour but essentiel de permettre à des personnes issues des milieux de

la solidarité, des organismes d'entraide, des partis, des syndicats et des milieux de l'Eglise de travailler ensemble sur un projet précis et délimité contre l'intervention des Etats-Unis en Amérique centrale. Le succès de cette conférence est également celui du travail commun de gens provenant d'horizons très différents. A coup sûr, cela permettra d'intensifier le travail de solidarité en Suisse et de jeter des bases plus solides pour le développement d'un large mouvement anti-interventionniste à l'échelle du pays. correspondant

Uruguay :

Les élections générales qui se sont déroulées le 25 novembre en Uruguay sanctionnent un "retour à la démocratie" étroitement contrôlée. Tandis qu'on votait, 500 prisonniers politiques croupissaient encore en prison, des partis de gauche restaient interdits et des militants politiques (dont Sendic, l'ancien dirigeant des Tupamaros) exilés.

Le nouveau président élu, J.M. Sanguinetti du parti "colorado" (parti traditionnel des milieux financiers), est un ancien ministre des gouvernements qui ont préparé la dictature. Opposé à une amnistie générale et au jugement des tortionnaires, il se prononce pour un accord avec l'armée et pour une politique d'austérité. Le pouvoir d'achat a diminué de moitié, pourtant, sous la dictature. Sous le terme de continuité, la bourgeoisie uruguayenne s'apprête à conserver certains "acquis" de onze ans de dictature.

Mais ce calcul repose sur un équilibre instable. Aux dernières élections, en 1971, un front large - Frente Amplio - des mouvements populaires et de gauche avait contesté, pour la première fois, la place des deux partis bourgeois traditionnels, "colorado" et "blanco". Il avait recueilli 30 o/o des suffrages à Montevideo - la capitale où vit la moitié des 3 millions d'Uruguayens. La dictature a voulu briser ce front pour redonner le champ libre aux partis

Une démocratie contrôlée

bourgeois. Mais les mobilisations de l'année écoulée et les élections de novembre démontrent que ce projet a échoué. Le Frente Amplio obtient 33,5 o/o des voix à Montevideo contre 35,6 o/o aux "colorados" et 26,8 o/o aux "blancos". Sur le plan national, la répartition est plus favorable aux bourgeois, qui contrôlent mieux la campagne : "colorados" 40,2 o/o, "blancos" 34,2 o/o, Frente Amplio 21,2 o/o.

Mais pour obtenir ce résultat, la bourgeoisie a pratiquement dû sacrifier l'un de ses deux partis. Les "blancos", parti traditionnel des grands propriétaires terriens, ont refusé de signer l'accord pour les élections avec la dictature (contrairement au Frente Amplio) et revendiqué l'amnistie générale. Ils ont perdu ainsi des appuis en province mais freiné l'avance du Frente Amplio dans la capitale. La majorité des voix s'est donc clairement exprimée pour l'amnistie générale et le jugement des tortionnaires. Le nouveau gouvernement, minoritaire au parlement, devra en tenir compte.

Le retour de l'armée aux casernes est le résultat d'un puissant mouvement de masse dirigé, depuis 1983, par la centrale syndicale clandestine PIT. La pression a été telle que la bourgeoisie a dû admettre la candidature du Frente Amplio, qu'elle voulait d'abord exclure. A la base, ce front regroupe un millier de comités de base, forts de 50 personnes au moins chacun, lieux de débats politiques et d'action. Ces comités expliquent la forte capacité de mobilisation du Frente Amplio qui a réuni, le 15 novembre, une manifestation de 100 000 femmes et le 21 novembre une manifestation de 400 000 personnes.

Par contre, la direction du Frente Amplio est une coalition de partis (dont certains ont été exclus sous pression du parti communiste), où les comités de base n'ont guère d'influence. En juillet, cette direction a signé avec la dictature l'accord sur les élections, donnant ainsi une marge de manœuvre aux "blancos". Plus grave, peu avant les élections, la direction du Frente Amplio a participé à une réunion de tous les partis pour forger "l'union nationale" - notamment en matière d'austérité. Le président du Frente Amplio, Liber Seregni, a annoncé que cette collaboration se poursuivra.

Cette politique est à l'exact opposé de celle du PIT et de la base active du front. Pour eux, les élections ne sont qu'un pas vers l'amnistie totale, le jugement des tortionnaires, la lutte pour l'emploi et des salaires décents. Une grande partie du front, dont la "Gauche démocratique indépendante" (IDI) et les syndicats, veulent poursuivre le combat plutôt que d'accepter que le Frente Amplio devienne simplement un troisième parti, prêt à la collaboration.

K. Bergmann



Une manifestation de Kanaks.

Nouvelle-Calédonie :

L'AUTO-DÉTERMINATION POUR LES OPPRIMÉS

Il y a quelques semaines, le gouvernement "socialiste" français dépêchait en Nouvelle-Calédonie Edgar Pisani pour une mission "d'au maximum deux mois". Deux jours plus tard, dix Kanaks étaient tués dans une embuscade tendue par des Européens. Cette île, de 160 000 habitants, est aujourd'hui secouée par une lutte pour l'indépendance animée par le FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste). Edgar Pisani doit négocier des garanties pour la communauté européenne (les Caldoches) - c'est-à-dire pour les intérêts coloniaux français - et déterminer la composition du corps électoral appelé à se prononcer sur l'avenir du territoire. En réalité, comme l'explique l'article que nous publions, tiré de *Rouge* No 1138 du 7-13 décembre 1984, organe de nos camarades français, cette question est loin d'être secondaire pour l'autodétermination du peuple kanak. Celui-ci du reste n'en est pas à son premier combat pour l'indépendance. "Entre 1853 et 1917, la colonisation de la Nouvelle-Calédonie est ponctuée de vingt révoltes armées et d'autant de répressions sévères", comme l'indique Jean Guiart du Musée de l'Homme, à Paris (24 Heures, 10 décembre 1984).

La droite retrouve ses accents de la belle époque coloniale : la Calédonie, c'est la France, les Caldoches ont autant le droit d'y être que les Kanaks qui ne représentent qu'une minorité de la population. Pour faire bon poids elle rajoute une bonne louche de racisme sur ces Mélanésiens paresseux et sauvages et sur ces braves petits colons qui ont su faire fructifier la terre. Enfin, elle réclame que l'ordre soit rétabli. Peut-être a-t-elle en tête la répression de la révolte de 1878 qui fit mille cinq cents morts kanaks. Le gouvernement par ses atermoiements et sa volonté de préserver les intérêts coloniaux tourne le dos aux droits du peuple kanak et fait le jeu de la droite. Avant tout pour lui, il s'agit de préparer l'avenir.

Colonisés et colons

Le débat se polarise maintenant autour de la question de l'autodétermination et surtout de savoir qui s'autodétermine.

C'est au nom de la démocratie et de l'égalité que la droite et tous ceux qui s'opposent à la souveraineté kanak excluent une consultation des seuls Mélanésiens, représentant 43 o/o de la population.

Le problème n'est pas une question d'arithmétique. Tout d'abord parce que ce chiffre illustre la politique pratiquée par l'impérialisme français qui a parqué dans des réserves les Kanaks et a organisé le peuplement de l'île en offrant les meilleures terres aux Européens, une politique qui n'est pas sans évoquer celle de l'Afrique du Sud. La France a eu une politique délibérée de minorisation du peuple kanak. Pierre Messmer, l'un des derniers gouverneurs d'Afrique, alors qu'il était Premier ministre en 1972, prêchait "l'immigration massive des citoyens français métropolitains ou originaires des DOM¹ (Réunion) (...) en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés". C'est cette "opération de peuplement outre-mer" qu'entérinerait une consultation à part égale.

On voudrait mettre sur le même plan ceux qui ont été spoliés de leur terre et de leur souveraineté et ceux qui sont venus s'installer pour "faire du fric aux colonies". On voudrait faire dépendre le sort de ceux à qui les lois coloniales ont imposé le travail forcé jusqu'en 1946 et interdit l'accès au collège jusqu'en 1956, de ceux qui cherchaient un Eldorado tropical, faire

décider du sort du colonisé par le colon.

Minoritaire ou non, cette terre est celle du peuple kanak et c'est à lui de décider de son avenir. En Afrique du Sud, ce n'est pas leur caractère majoritaire qui fonde les droits de la population noire mais le fait qu'ils aient été purement et simplement supprimés par l'apartheid pour permettre l'exploitation capitaliste du pays.

C'est aux Kanaks de décider

Contrairement à ce que laissent entendre leurs adversaires, les indépendantistes n'ont jamais fermé les portes de la Kanaky de demain aux non-Kanaks. Le racisme, il est du côté de ceux qui reprennent le langage employé en Algérie ou en Afrique avant les indépendances, qui considèrent comme des traîtres à abattre les Européens anticolonialistes. Pierre Declercq, dirigeant indépendantiste blanc dénonçait les stocks d'armes des colons (les "prises" de militants du FLNKS en témoignent). L'hebdomadaire réactionnaire local *Corail* répondait en juillet 1981 en posant la question : "Comment se fait-il que Declercq soit encore en vie ?" Deux mois après il était assassiné et ses meurtriers courent toujours. Les menaces qui pèsent sur les indépendantistes non kanaks de Nouméa en sont une preuve supplémentaire.

Le gouvernement a choisi de respecter le cadre de la Constitution de la V^e République qui le contraint à faire se prononcer les Caldoches comme les Kanaks. Les anticolonialistes, eux, n'ont aucun devoir vis-à-vis d'elle. Leurs devoirs sont vis-à-vis de leurs frères kanaks qui retrouvent leur fierté en réclamant leurs droits. "En décrétant qu'on le lui rende, le peuple ne veut que son dû", dit un couplet de *l'Internationale*. C'est aux Kanaks de décider, pas à leurs exploiters.

Jean-Jacques Laredo

1. DOM : Départements d'Outre-Mer.

Salvador :

DUARTE REFUSE LA PAIX!

Une délégation du FMLN-FDR (Front Farabundo Marti pour la libération nationale) se réunissait pour la deuxième fois, le 30 novembre, avec des représentants du gouvernement salvadorien. Ceci se passait à Ayagualo, à quelque 16 kilomètres de la capitale San Salvador. Le démocrate-chrétien Duarte, selon les termes mêmes du quotidien anglais *Financial Times*, "demanda à une force armée puissante et bien organisée, forte peut-être de 12 000 hommes (le FMLN, réd.), de se rendre" (6 décembre 1984). Ceci résume bien l'attitude présente du gouvernement salvadorien.

Suite à la rencontre de La Palma (15 octobre), le FMLN expliqua qu'un "processus de dialogue... n'implique en aucune mesure d'abandonner la légitimité de notre lutte, et encore moins de déposer notre arme libératrice" (*Venceremos*, organe du FMLN, No 7). Le FMLN l'a démontré pratiquement. Le 9 novembre, il occupe la bourgade de Suchitoto, à 44 kilomètres de San Salvador. L'importance de cette action est précisée de la sorte par le commandant Firman Cienfuegos: "C'est la première fois qu'est mise en déroute la tactique

des conseillers américains de débarquement de troupes hélicoptères" (*Boletín del FMLN*, 17 novembre 1984). Le 1er décembre, à El Salto (40 km au sud de la capitale), deux bataillons de l'armée ont subi des pertes que l'état-major a reconnues comme les plus importantes depuis plusieurs mois (*International Herald Tribune*, 6 décembre 1984). Il en ressort donc que le FMLN a commencé à réorganiser son dispositif militaire. Il est apte, à la fois, à opérer en petites unités et à concentrer - rapidement et pour un bref laps de temps - des

forces de frappe significatives. En outre, la tentative du gouvernement, après le 15 octobre, de battre le FMLN dans le département de Morazan a échoué. Là repose l'échec actuel d'une stratégie contre-révolutionnaire qui consistait à réduire au maximum les zones de contrôle des révolutionnaires afin de "négocier" avec un FMLN qui ne puisse se réclamer d'un pouvoir territorial.

Non à la trêve de Noël !

Lors de la rencontre d'Ayagualo, le FMLN-FDR a proposé un processus de dialogue en trois phases. La première met l'accent sur la convocation d'un Forum national. Par là devrait s'élargir l'espace politique permettant aux divers secteurs de la société ("syndicats ouvriers, enseignants et étudiants, petits et moyens propriétaires, Communautés chrétiennes") de surgir sur la scène politique. Alors que l'Etat d'urgence, la répression, l'activité des escadrons de la mort

freinent au maximum leur expression. Ce Forum national poserait aussi la question du rôle et de la place de l'Assemblée législative. Le FMLN réclame de même, au cours de cette phase initiale, "la sortie de tous les conseillers américains" et "l'arrêt de toutes manoeuvres militaires combinées avec des troupes nord-américaines".

Le représentant du gouvernement, Rey Prendes, a insisté sur le fait que ces propositions sortaient du cadre constitutionnel actuel, car elles mettent en question la légitimité du gouvernement et impliquent la reconnaissance de deux armées. Il se limita à offrir la participation du FDR à des élections. Il opposa à l'offre d'une trêve de Noël, faite par le FMLN, un cessez-le-feu unilatéral (*El País*, 2 décembre 1984)!

Pour l'instant, il apparaît donc que le gouvernement Duarte est surtout intéressé à renforcer ses positions lors des futures élections

législatives et municipales du 17 mars 1985. Cela devrait lui permettre d'accroître sa marge de manoeuvre politique, face à une extrême-droite qui tente de construire un front électoral large. Un renforcement des positions démocrates-chrétiennes faciliterait l'accroissement de l'effort militaire de l'impérialisme américain. De plus, à partir d'une majorité dans la nouvelle Assemblée législative, Duarte pourrait conforter son approche constitutionnaliste des négociations. Ce qui devrait lui permettre, à la fois, de donner un semblant de réponse à une attente de sa base populaire et de chercher à mettre le FMLN-FDR en difficulté. Pour ce dernier, dans les mois qui viennent, deux éléments apparaissent décisifs : déstabiliser les plans militaires américains et faire surgir les masses comme protagoniste direct d'"une négociation pour la paix dans la justice sociale et la paix".

A.D.



Carte des installations militaires US au Honduras (tirée du "Spiegel").

Grande-Bretagne :

Les mineurs défendent le syndicalisme

Après neuf mois de grève, les mineurs anglais tiennent bon. Ainsi, le quotidien de la City londonienne, le *Financial Times*, est contraint de reconnaître que le "mouvement de reprise du travail" s'est transformé, dans certaines régions, en "reprise de la grève" (8 décembre 1984).

Pourtant, tout a été fait pour porter des coups aux mineurs. La direction des mines a tenté d'acheter des mineurs, en leur offrant une

prime élevée s'ils recommençaient à travailler avant Noël. Les difficultés matérielles qui frappent les familles de mineurs sont extrêmes. La chrétienne

Thatcher espérait donc utiliser "l'ambiance" de Noël (cadeaux pour les enfants, etc.) pour briser le moral des mineurs. Le succès fut limité, malgré l'extraordinaire campagne de publicité sur les cas de reprise du travail. A tel point que les 150 000 grévistes semblaient moins importants que les quelques centaines de "jaunes" (les scabs).

Casser le syndicat

Le gouvernement n'a pas hésité à réduire des allocations sociales touchées par des familles de mineurs. Suite aux refus du NUM (Union nationale des mineurs) de payer les amendes infligées, la Haute Cour a aussi nommé un administrateur judiciaire. La bourgeoisie veut étrangler financièrement le syndicat. A tout cela s'ajoutent plus de 7000 arrestations de syndicalistes, avec poursuites légales pour action de piquet de grève.

Cette pression gigantesque a pour but de battre le NUM. Mais, dans l'immédiat, la direction des mines prépare le terrain pour déplacer les stocks de charbon vers les centrales électriques qui arrivent au bout de leurs réserves.

Arthur Scargill, dirigeant du NUM, vient de déclarer, suite aux menaces financières et légales contre le NUM: "C'est la menace la plus illégitime de toute notre histoire contre la liberté et l'indépendance du syndicalisme anglais. (...) On combat pour la survie du syndicat." C'est bien là l'enjeu, saisi d'ailleurs par toute la bourgeoisie européenne. Les Tories (conservateurs) visent le syndicalisme de combat et de solidarité en tant que tel. Ils veulent enserrer les syndicats dans un réseau de lois (*Employments Acts* de 1980 et 1982 et *Trade Union Act* de 1984) qui empêchent l'organisation de piquets de grève, qui mettent fin au contrôle syndical sur l'emploi, qui donnent la priorité au vote secret sur les réunions de masses des travailleurs pour décider des grèves. Thatcher et les patrons, eux, n'organisent pas de vote secret

lorsqu'ils licencient ou effectuent des coupes sombres dans les dépenses sociales!

La lutte continue

Face à cette offensive, les délégués des mineurs viennent de décider de continuer leur lutte. Ils comptent d'abord sur leur détermination. Mais ils ont besoin de la solidarité active de tous les syndicats. La Confédération nationale des syndicats (TUC), comme la direction Kinnock du Parti travailliste ont refusé de s'engager activement aux côtés du NUM. C'est donc sur les militants syndicalistes de combat que repose la tâche essentielle de la solidarité dans ce moment crucial du combat des mineurs.

Denis Lavanchy

notes ... notes

Néo-libéralisme :

BRITISH TÉLÉ-ILLUSIONS

La presse n'a pas lésiné sur les mérites de Madame Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne, qui "a osé vendre une entreprise nationalisée": *British Telecom* (entreprise de téléphone, télécommunications).

Le gouvernement conservateur anglais a dépensé 200 millions de livres (600 millions de francs suisses) pour la campagne publicitaire en faveur de cette dénationalisation. Un slogan dominait: le peuple peut devenir actionnaire d'une entreprise rentable!

Mais que se cache-t-il derrière ce tour de prestidigitation? Tout d'abord, *British Telecom* (B.T.) a été séparée des secteurs moins rentables du service des postes et télécommunications, pour en faire une entreprise "profitable". Puis, 50,2 o/o de son capital est vendu à bas prix. Thatcher et les gros acheteurs de demain misent sur une

hausse des cours en bourse sur le moyen terme. Donc, pour avoir de l'argent frais, on liquide à bon marché une entreprise qui rapporte à l'Etat! Ensuite, Thatcher proclame que les actions seront dans les mains "du peuple"; évidemment pas des 3,5 millions de chômeurs! Tous les exemples récents de mise sur le marché de la bourse de telles entreprises enseignent pourtant le contraire. Ainsi *British Aerospace*, en février 1981, était formellement dans les mains de 158 000 actionnaires. En juin 1982, ils n'étaient plus que 27 000 et 143 contrôlaient 60 o/o du capital. De même pour *Amersham International*: 65 000 souscrivent, quelques mois plus tard il en reste 8601, avec 92 contrôlant 64,5 o/o du volume. Conclusion: ces opérations permettent à une minorité de riches de mettre peu à peu la main sur un

paquet d'actions vendues initialement à un prix Migros et sur une entreprise rentable.

Enfin, il est vrai que ni les 200 000 salariés de l'entreprise ni les travailleurs anglais ne décidaient et ne possédaient effectivement B.T. nationalisée. Mais cette entreprise de service public ne se trouvait pas aussi directement sous la pression unique de la maximisation du profit. Aujourd'hui, c'est le cas. Avec ce qui en coûtera pour les services publics. Car, dénationalisation signifie: répondre aux seuls besoins solvables à un prix rentable. En résumé, on a assisté à une vaste opération de Télé-illusion du néo-libéralisme. Mais, grâce à la SBS (Société de Banque Suisse), quelques Helvètes auront pu souscrire pour 340 millions de francs d'actions B.T.; émission d'actions la plus grande réalisée sur le marché suisse.

Arthur Scargill écrit à Jaruzelski

"Je vous demande à vous et à votre gouvernement polonais, d'abandonner votre attitude honteuse et profondément antisocialiste.

"Le gouvernement Jaruzelski a fortement augmenté ses exportations de charbon vers la Grande-Bretagne. Il a ignoré les appels répétés du NUM à arrêter ces exportations pour la durée de la grève.

"Le gouvernement polonais a donné ainsi un soutien direct au gouvernement Thatcher dans sa tentative de briser le NUM..."

Cette lettre a été lue par Scargill lors d'un meeting du NUM à Sheffield, en novembre dernier.

«Le camp du bout du monde»

Septembre 1938. "Pour tenir compte autant que possible des vœux de la Suisse, les autorités allemandes sont en principe disposées à apposer un signe sur les passeports délivrés à des Juifs dans l'ancien Reich, en Autriche ou encore à l'étranger." (Geheimrat Roediger, officiel nazi, cité dans *Le camp du bout du monde*, p. 43.)

"Le sceau consisterait en une lettre J entourée d'un cercle de quelque deux centimètres de diamètre." (ibidem)

"Ce tampon J que les Allemands avaient introduit à la demande de la Suisse et qui interdit l'asile de la Suisse à des milliers de Juifs." (Der Bund, 3 novembre 1984.)

Heinrich Rothmund, chef de la division de Police du Département fédéral de justice et police est l'habile négociateur de ce règlement.

L'ambassadeur d'Autriche Thalberg, dans un livre récent, à l'origine de l'article cité du journal *Der Bund*, relève qu'un neveu de Rothmund, agent SS, se prévalait en 1945 de ses liens

de parenté pour négocier un visa d'entrée en Suisse...

Le livre d'Emmanuel Haymann* permet à un large public d'apprendre ces faits aujourd'hui encore peu connus. *Le camp du bout du monde* est consacré à l'histoire des hommes et des femmes qui organisèrent en Suisse le refuge des Juifs et tout particu-



L'armée suisse tend des barbelés aux frontières. Des dizaines de milliers de réfugiés seront repoussés.

lièrement des enfants persécutés. L'Europe continentale d'alors subissait la barbarie nazie. L'extermination de tous les Juifs était l'un de ses projets. La Suisse leur fermait officiellement ses frontières.

1953...

La victoire contre le fascisme italien et l'Allemagne nazie libère de puissantes forces démocratiques et progressistes. Les empires coloniaux s'effondrent. Les théories racistes et élitaires, battues, ont perdu toute légitimité.

En 1953, le Conseil fédéral commandait à l'ex-conseiller d'Etat Carl Ludwig le rapport sur "La politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés au cours des années 1933 à 1955". Lorsqu'il présente ce document à l'Assemblée fédérale, le 13 septembre 1957, le Conseil fédéral rappelle qu'il répond à l'interpellation du 8 juin 1954 du conseiller national Oprecht, fondée sur les "pièces relatives aux pourparlers entre les officiers suisses et allemands au sujet de l'entrée d'Israélites en Suisse" que des documents des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France venaient de porter à la connaissance du public. Il s'agissait de tirer un trait sur le passé et d'établir que la Suisse avait appris après la douloureuse expérience de ces années-là...

Le 1er février 1957, dans ses "principes à observer dans la pratique de l'asile en cas de tension internationale accrue ou de guerre", le Conseil fédéral avait en effet affirmé: "Le droit d'asile n'est pas une simple tradition de la Suisse. Il est un principe politique et une manifestation de la conception suisse de la liberté et de l'indépendance. (...) L'octroi de l'asile (...) ne doit pas compromettre l'existence de l'Etat. Les intérêts de la défense nationale (souligné dans le texte, réd.) doivent donc être pris tout particulièrement en considération. L'objet de cette défense (...) est l'Etat tout entier, avec les principes qui sont à la base de son ordre public. L'un

de ces principes, c'est que les persécutés trouvent asile en Suisse."

En novembre 1956, 11 000 réfugiés hongrois, par convois quotidiens de 500, furent accueillis en Suisse. "Le Conseil fédéral ne subordonna l'accueil des réfugiés à aucune condition. Il leur suffisait, pour être englobés dans le contingent, de désirer venir en Suisse", rappelle le rapport du Département fédéral de justice et police du 7 mars 1957.

* Emmanuel Haymann, *Le camp du bout du monde - 1942, des enfants juifs de France à la frontière suisse*, Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne, mars 1984.

Propagande d'après-guerre et politique réelle

Tandis que la classe politique dissertait du degré d'auto-critique, une autre soupe était servie aux travailleurs: "nous ne savions pas", "nous étions en guerre", "nous devions penser aux Suisses d'abord". La belle blague. Dès les premières semaines après la venue au pouvoir de Hitler en janvier 1933, la machine législative du III^e Reich avait produit les textes de loi permettant l'expulsion des Juifs hors de la vie politique, économique et sociale.

Quel droit à la vie conserve celui qui est chassé du travail, qui perd l'accès à la médecine, au logement et au droit au mariage? Quelle chance de survie conserve la victime de ces traitements appliqués explicitement au nom d'une doctrine officielle qui prévoit dès 1926 les assassinats de masse?

Emmanuel Haymann rappelle que le 20 avril 1933 le Département fédéral de justice et police édictait: "les Israélites ne doivent être considérés comme réfugiés politiques que s'ils ont dû fuir pour des motifs d'ordre politique; le boycottage, à lui seul, n'est pas considéré comme un motif de ce genre" (op. cit., p. 36). Le boycottage, c'est l'application des lois antisémites.

Un combat actuel

Ce livre d'Emmanuel Haymann vaut la peine d'être connu d'un large public. Dans la conscience sociale d'aujourd'hui, le génocide des Juifs est une ignominie reconnue. Rapporter les circonstances qui lui donnèrent le jour et permirent son exécution est une tâche d'actualité, à l'heure où les promoteurs de la supériorité raciale et sociale bénéficient d'un nouveau crédit.

En outre, nous devons nous souvenir que la bourgeoisie suisse et son Etat ont adopté ouvertement une politique qui a causé la mort de milliers de Juifs. Seul pays d'Europe dans ce cas, les responsables de cette politique en Suisse n'ont pas été condamnés, ni les victimes réhabilitées. Les termes mesurés du rapport Ludwig doivent être pris pour ce qu'ils sont: des concessions à une opinion publique d'alors indignée.

L'Europe noire des années 1933-1945, constellée de camps de la mort dont les rescapés mouraient sur nos frontières lorsqu'ils ne pouvaient s'y faufiler, a disparu.

Aujourd'hui, des pays entiers, des zones géographiques entières sont transformés en camps de la mort. Dans cette période de crise que le capitalisme en déclin impose à l'humanité, la nourriture est refusée à des millions d'êtres humains, leur mort rapide est programmée, expression d'une barbarie qui n'a rien à envier à la barbarie nazie (voir *La Brèche* No 331, 1er déc. 1984).

Lorsque des peuples, comme au Nicaragua et dans toute l'Amérique centrale, refusent les diktats du FMI (Fonds monétaire international) à l'origine de cette misère, des armées sont levées pour les détruire.

Nous soutenons les luttes de libération sociale et nationale de ces peuples. Elles seules leur permettront d'échapper à cette misère. Nous dénonçons toute atteinte au droit d'asile, sous le fallacieux prétexte de combattre les "faux" réfugiés. Les responsables de leur détresse sont aussi dans notre gouvernement.

Claude Leuwen

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES!

AU CINÉMA

Courez voir *Rembetico*, un film grec de Costas Ferris, qui raconte l'histoire d'une chanteuse de Rembetico (le "blues" des Grecs d'Asie mineure) et à travers son destin l'histoire de la Grèce de 1917 à 1956. Vous pouvez aussi voir *1984*, de Michael Radford, d'après le bouquin du même millésime de George Orwell. Il y a ceux qui aiment et ceux qui n'aiment pas, mais c'est le moment ou jamais, n'est-ce pas? Et aussi, bien sûr, *Amadeus*, de Milos Forman.

Au Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES, je 20, ve 21, sa 22 déc., 20h30: *Paris-Texas*, de Wim Wenders (RFA-France, 1984). ve 28, sa 29, 20h30 (sa aussi à 16h): *Le mécano de la générale*, de et avec Buster Keaton (USA, 1926).

Au Cinéma d'Oron, ORON-la-Ville, ve 21, sa 22 déc., 20h30: *Carmen*, de F. Rosi (1984).

Au Cinématographe, Cinéma Rex, NYON, ma 8 janvier 1985, 20h30: *La maîtresse du lieutenant français*, de Karel Reisz (GB, 1981), un film qui plaira beaucoup à tous ceux qui sont matérialistes. Au Centre de culture ABC, LA CHAUX-DE-FONDS, je 20, ve 21, sa 22 déc., 19h, di 23 déc.,

14h30: *Molière*, d'Ariane Mnouchkine et du Théâtre du Soleil, film présenté par le Centre ABC et le Théâtre Populaire Romand dans le cadre des représentations des *Fourberies de Scapin*.

LA CHAUX-de-FONDS

Beau-Site

je 27, sa 29 déc., 20h30, lu 31 déc., 16h: le Théâtre Populaire Romand présente *Les Fourberies de Scapin*, de Molière. Fr. 18.-, ét., AVS Fr. 12.-, adhérents TPR 10.-, enf. 8.-. (039) 23 05 66. ve 28, lu 31 déc., 20h30, di 30, 17h: le Théâtre de la Poudrière présente *Le Mystère de Joseph Noon*.

YVERDON

L'Echandolle, Château d'YVERDON

du sa 29 déc. au ma 1er janv. 85, 19h: le nouveau spectacle de la clownesse Gardi Hutter et de la comédienne-clown Mini Marx, *Abrakatastrophe*. Fr. 15.-, ét., appr.: Fr. 10.-. (024) 21 47 74.

FRIBOURG

Théâtre Au Stalden

je 20 déc., 20h30: Daniel Bourquin (saxes), Léon Francioli (basse), Fredy Studer (drums).

LAUSANNE

Café Romand

sa 29 déc.: *Caf'conc'* au Café Romand.

Théâtre Municipal

ve 18 janvier 1985, 20h30: l'Orchestre des rencontres musicales (ORM) joue Schubert, Saint-Saëns et Kodaly, direction Jean-Marc Grob.

Casino de Montbenon, Salle Paderewski ve 18 janv. 85, 20h30: *Facéties musicales*, par Franz Walter, violoncelle et Guy Bovet, piano.

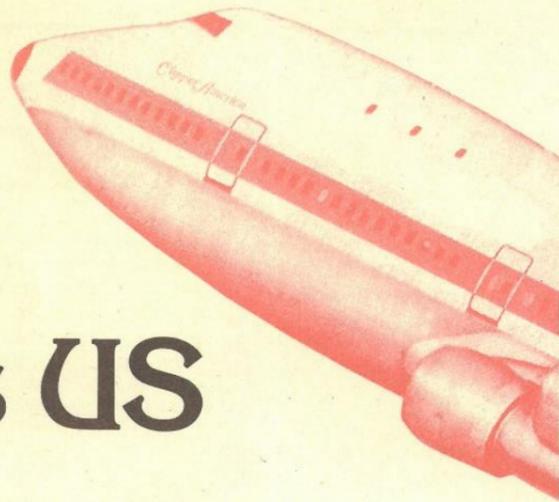
Cabaret-Théâtre des Faux-Nez, 5, rue de Bourg du je 27 déc. au me 9 janv. 85: Le groupe Cinq présente *La Grande Guerre du Sondrebond*. Le groupe Cinq est composé du comédien Armand Abplanalp et des musiciens du BBFC.

ET FAITES-VOUS UN CADEAU, achetez le dernier (et deuxième) disque de Dominique Scheder, *Incorrigible Hiver*, LP FM 84025, Fata Morgana Records, distribution: Evasion/Disque-Office, 35, route Glâne, 1700 Fribourg, (037) 24 62 61. En attendant *La Brèche* du 19 janvier 85 où il y aura une interview de lui. Noël Joyeux et Anne Éheureuse

L'événement

Le drame du KAL 007 :

La «panne» voulue des services secrets US



«Un acte terroriste d'une extrême barbarie.» C'est ainsi que le gouvernement américain et les médias internationaux ont stigmatisé la destruction, le 31 août 1983, du Boeing 747 de la Korean Air Lines (KAL), vol 007, par la chasse soviétique. Ce drame survenu au-dessus du territoire soviétique fit 269 morts. Le premier anniversaire de cette catastrophe fut l'occasion, aux Etats-Unis et ailleurs, de renouveler les habituelles attaques contre «l'empire du mal». Mais une autre version de cet événement met en lumière la responsabilité directe de l'administration Reagan dans ce massacre, ce qui ne justifie nullement, de la part des Soviétiques, d'avoir abattu l'avion plutôt que de l'avoir arraisonné. Nous publions ici un article paru dans Socialist Action, d'octobre 1984, organe de nos camarades américains. La traduction et les intertitres sont de la rédaction.

David Pearson, chercheur à l'Université de Yale et spécialiste du système mondial de commande et de contrôle du Département de la défense américain, s'est livré à une recherche minutieuse sur le «mystère» du KAL 007. Dans un remarquable article publié dans *The Nation*, du 18-25 août 1984¹, il présente ses conclusions. Première constatation importante : l'intrusion du Boeing sud-coréen dans l'espace aérien soviétique n'avait rien d'accidentel. Au contraire, nous dit Pearson, l'avion fit une «intrusion délibérée et planifiée dans l'espace aérien soviétique avec l'accord des instances militaires et des agences d'espionnage américaines.» Il est dès lors probable qu'une «décision politique consciente fut prise par le gouvernement américain — on ne sait pas exactement à quel niveau — de risquer la vie de 269 passagers innocents pour ne pas rater pareille occasion de récolter des renseignements sur les systèmes militaires soviétiques...» Les ser-

vices de renseignement américains espéraient ainsi déclencher les radars et les systèmes de défense soviétiques, ce qui leur permettait de récolter une masse d'information et de tester les capacités russes en la matière.

Des questions sans réponse

Dès le début, le vol 007 a échappé à la routine. L'avion quitte Anchorage (ligne Anchorage — Séoul) avec 40 minutes de retard. Les raisons de ce retard n'ont jamais été fournies. Une certaine quantité de carburant, superflue pour le trajet normal, a été ajoutée. Ici encore, aucune explication n'est donnée. Assez rapidement, l'avion dévie de la route prévue. Le pilote n'en a cependant jamais fait part à la tour de contrôle.

A l'approche du territoire soviétique, le Boeing 747 a passé très près d'un avion de reconnaissance de l'US Air Force, un

RC-135, particulièrement bien équipé pour les missions d'espionnage. A ce propos Pearson affirme : «Il est certain que le RC-135 avait identifié le Boeing et qu'il savait où il était et où il allait...» A cet instant, le Boeing était déjà à plus de 320 km de sa route normale. «On ne peut croire, observe Pearson, que cet avion de reconnaissance extrêmement perfectionné qu'est le RC-135, opérant tout près de l'Union soviétique, ait laissé passer un avion non identifié (et éventuellement hostile) sans réagir.» En outre, pourquoi le Boeing sud-coréen a-t-il changé son vol au moment précis de sa rencontre avec le RC-135 ?

A cette époque, l'URSS était sur le point de tester un nouveau missile dans cette région. Aussi était-elle «truffée d'appareils de surveillance et d'espionnage américains et alliés.» Le Boeing 747 a donc traversé ce véritable filet de contrôle et de renseignements tendu par les Américains. Pearson peut ainsi affirmer que les organes américains de contre-espionnage, y compris l'Air Force, la National Security Agency, la CIA, le North American Aerospace Defense Command et le National Military Command Center au Pentagone, «devaient savoir que le Boeing 747 était hors de sa route bien avant l'attaque (par la chasse soviétique, réd.) au-dessus de l'île Sakhaline». Ces différentes instances avaient le temps et les moyens d'entrer en contact avec le Boeing, mais aucune ne l'a fait. La Maison Blanche et le ministre de la Défense étaient sans doute au courant de tous ces événements lorsque le drame survint.

Un système d'espionnage performant...

Dans son article, Pearson détaille le matériel sophistiqué utilisé dans la région par les services d'espionnage américains. Il cite le radar *Cobra Dane*, suffisamment puissant pour détecter une balle de base-ball gravitant à 3200 km d'altitude. Il mentionne encore l'*USS Observation Island*, un bateau équipé d'un système radar, le *Cobra Judy*, capable de suppléer aux éventuels manques du *Cobra Dane*. De surcroît, durant la nuit du 31 août 1983, diverses stations américaines de contrôle stationnées au Japon étaient en activité. Parmi celles-ci : le *Groupe de sécurité électronique 6920* de l'US Air Force, la plus grande installation de renseignement et de surveillance basée hors des Etats-Unis. D'autres stations radar japonaises et des bases militaires américaines en Corée du Sud fonctionnaient également à ce moment-là. Comme le déclara un officier du Pentagone : «Rien ne vole au-dessus ou près de l'île de Sakhaline sans que nous l'ayions repéré sur nos écrans.»

Par ailleurs, Pearson fait remarquer que cette nuit-là les radars soviétiques ont été brouillés électroniquement, vraisemblablement dans le but «d'aider» le Boeing qui survolait le territoire russe.

... et une gigantesque panne

De cette accumulation de faits pour le moins troublants, le chercheur américain conclut que l'interprétation la plus favorable à l'administration Reagan est la suivante. Le pilote sud-coréen ayant pénétré par «erreur» dans l'espace aérien soviétique, les services de renseignements américains ont décidé de profiter de cette «aubaine», persuadés que les Russes ne détruiraient pas l'avion. Mais cette «explication» implique une série d'invasemblances. En effet, elle sous-entend que les deux pilotes expérimentés du Boeing 747 auraient mal branché le pilotage automatique, dont les cadrans et instruments sont situés à la hauteur de leurs yeux. Jouant de malchance, ces deux pilotes, décidément bien distraits, ne se seraient aperçus de rien cinq heures durant. De plus, ils auraient dû — toujours selon cette interprétation — se passer totalement du radar de bord ainsi que des autres appareils de navigation. Convenons qu'il s'agit là d'une méthode de pilotage plutôt originale pour un appareil comme un Boeing 747, transportant 269 passagers à proximité d'un territoire interdit.

L'administration américaine prétend pourtant toujours que ses services d'espionnage n'étaient au courant de rien et n'ont absolument pas remarqué que l'avion sud-coréen déviait vers une zone dangereuse. Si tel a été vraiment le cas, il faudrait en conclure avec Pearson que «le système compliqué et sophistiqué de renseignement, de contrôle et de sécurité installé par les Etats-Unis depuis des décennies dans la région a subi une panne sans précédent.» En réalité, il n'y a pas eu de panne. Si ce vaste complexe électronique de surveillance est resté silencieux durant toute la nuit du 31 août, n'avertissant à aucun moment les pilotes du Boeing qu'ils faisaient fausse route, c'est parce que les services d'espionnage américains n'étaient pas de simples observateurs passifs des événements qui amenèrent l'avion sud-coréen et ses passagers à leur perte. En utilisant un appareil civil pour une mission d'espionnage, le gouvernement américain — et l'étude de David Pearson le démontre de façon convaincante — a engagé directement sa responsabilité dans ce drame.

Mark Harris

1. On peut se procurer une copie de cet article en écrivant à Nation Bulk Sales, 72 Fifth Avenue, New York, N.Y. 10011, USA.

DOUBLE MORALE

Le Boeing sud-coréen abattu le 31 août 1983 par la chasse soviétique a fait, l'espace d'un temps, les grands titres de la presse. On y chercherait en vain, depuis, des éclaircissements sur les nombreux points restés obscurs ou contradictoires — notamment sur les responsabilités des services secrets US (comme nous le faisons ici). C'est que l'effet est atteint : à quelques mois de l'installation des Cruise et Pershing en Europe, l'affaire du Boeing polarisait l'attention sur «l'empire du mal» qu'est, selon Reagan, l'Union soviétique, «principal fauteur de guerre».

A plus petite échelle, la campagne développée par la presse suisse autour des prétendues révélations de l'ancien agent du KGB à Berne, Polianski (aujourd'hui reconverti en agent «occidental» !), relève de la même double morale. Notre mouvement politique, né du combat de l'opposition de gauche (trotskyste) contre le stalinisme, n'a pas attendu l'après-guerre — et encore moins la «déstalinisation» de 1956 — pour dénoncer les crimes du stalinisme. «La bureaucratie privilégiée, craignant pour ses privilèges et par conséquent totalement démoralisée, représente à présent la couche la plus antisocialiste et la plus antidémocratique de la société soviétique. Dans sa lutte pour survivre, elle exploite les préjugés les mieux ancrés et les instincts les plus ténébreux» — écrivait Trotsky, en 1937, à propos de l'antisémitisme au «pays du socialisme».

Dans leurs campagnes néo-conservatrices et antisocialistes, les médias «découvrent» régulièrement quelques basses actions du KGB. Or ce dernier, somme toute, comme tout l'appareil d'Etat stalinien, n'est qu'une sinistre copie des méthodes des Etats bourgeois eux-mêmes. C'est ici que les «démocrates» occidentaux font preuve de double morale. Car les services secrets «démocratiques», comme la CIA, organisent le crime international à une échelle encore plus vaste. Dans le silence des médias.

* Les services secrets italiens du SISMI ont joué un rôle direct dans le sinistre attentat de Bologne du 2 août 1980 (près de cent morts).

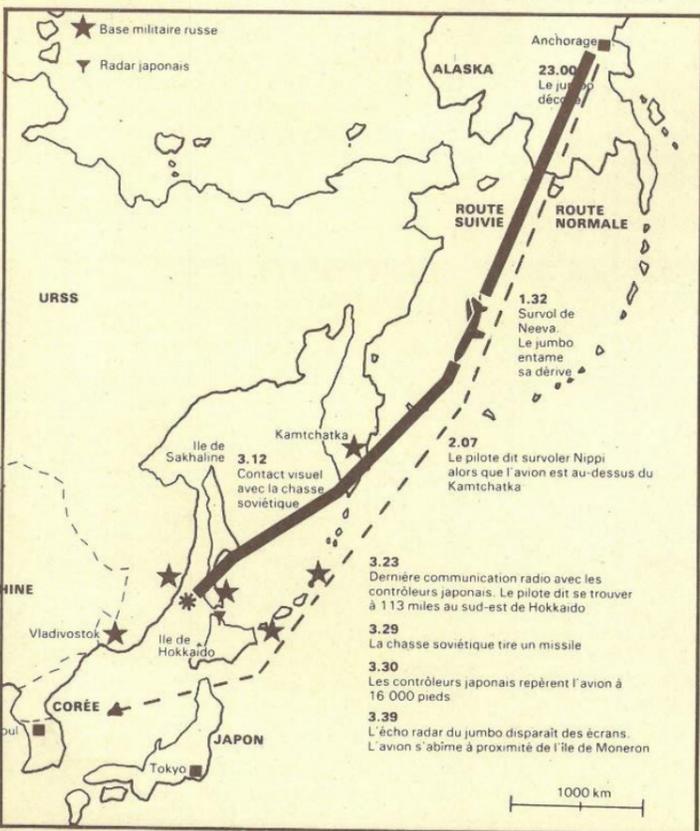
* Selon le journal *El Pais* et *Amnesty International*, la police espagnole et ses services spéciaux pratiquent la torture contre les militants basques.

* La CIA américaine a entraîné pendant des années la police du shah, la SAVAK. Ceux qui s'effraient aujourd'hui du «retour aux vieilles méthodes» de Khomeiny oublient sciemment de rappeler qui les a enseignées.

* Le *Christian Science Monitor* a donné des faits détaillés sur les rapports entre la CIA et les escadrons de la mort dans le Salvador du démocrate-chrétien Duarte.

On pourrait poursuivre... Mais ces crimes perpétrés par les «régimes démocratiques» n'ont pas droit au «médias circus» qui a fait danser l'ancien ours du KGB : Polianski.

M. Thévenaz



Carte tirée de «L'Hebdo» No 36 du 8 septembre 1983.